



CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE pour le territoire de Vals d'Aix et Isable

20/05/2021

ENTRE

• La communauté de communes Vals d'Aix et Isable
représentée par Monsieur Georges BERNAT autorisé à l'effet des présentes suivant la délibération
en date du 17/06/2021,
ci-après désignée par l'intercommunalité,

d'une part,

ET

• L'État,
représenté par Mme Catherine SÉGUIN, préfète du département de la Loire,
ci-après désigné par « l'État » ;

d'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

I. Préambule

Suite à la volonté du gouvernement que chaque territoire décline dans le cadre de ses compétences un contrat de relance et de transition écologique qui réponde à ses besoins et aux objectifs de politique territorialisées de l'Etat, le

territoire de Vals d'Aix et Isable a établi un projet de territoire détaillé ci-après qui répond à des objectifs de transition écologique, de développement économique et de cohésion territoriale.

A ce jour, l'intercommunalité est engagée dans les dispositifs suivants :

Contrat	Objet / Parties	Date de signature	Echéance
CAR	Région/CCVAI	2017	En cours de renouvellement
PETITE VILLE DE DEMAIN	Etat/CCVAI/Commune de Saint Germain Laval	2019	
Espace France service	Etat/CCVAI guichet unique des administrations	01/01/2021	
Contrat négocié	Département /CCVAI	16/04/2021	
DRAC	Département /CCVAI	2014	En cours de renouvellement
Contrat territorial Global unique	CAF/CCPU/ CCVAI	2020	
Scot	Copler/CCVAI	02/09/2011	
Roannais Agglomération	Roannais Agglo/CCVAI leader	2018	
Roannais tourisme	Roannais tourisme/CCVAI	2011	
SAGE	SIEL/CCVAI Assistance à la gestion énégetique		
Plateforme rénovation énergétique	Alec42/CCVAI	2015	
ADIL	ADIL/CCVAI	2018	
Programme Intérêt Général (PIG)	Département (Soliha retenue) CCVAI/ Etat/ANAH Lutte contre les précarités	2014 puis renouvelé	2022
Convention de copropriété	Copler/CCVAI base d'aviron à cordelle	2013	
Initiative Loire	Initiative loire/CCVAI	2017	
Espace 2M ex Mission Locale	Espace 2M/CCVAI		
SIEL (diverses compétences)	SIEL/CCVAI, convention numérique THD, groupement de commandes pour vélo électriques		
Réseau de chaleur	SIEL /CCVAI		
Mise à disposition personnel	SIEMAR /CCVAI pour école de musique et de danse		
Convention accompagnement de l'action en direction des enfants et des adolescents	Les FRANCAS /CCVAI embauche	2019	
Convention objectifs	CAF/CCVAI promeneur du net	2019	

Convention adhésion « hygiène et sécurité)	CDG42/CCVAI	2011	
Contrat Territorial Bassin versant de l'aix porté par la CCVAI	Agence de l'eau/ CCPU/ CCVAI/LFA/Forez Est/ Roannais aggro	Juillet 2018	
Site de proximité	CCPU/CCVAI favoriser l'accès à l'emploi et création d'entreprises	2007	
Conventionnement Ateliers et chantiers d'insertion	DIRECCTE/CCVAI Atelier chantier d'insertion	2007	
PAT			
Convention de coopération en matière de mobilité	Région/CCVAI dans le cadre de la compétence mobilité		
Délégation de compétence	Syndicat de la Bombarde/ CCVAI compétence eau de la CCVAI	2019	
Plan Départemental de l'Habitat	Département /CCVAI En absence de PLH		

Le présent CRTE permettra d'assurer la simplification et la convergence de l'ensemble de ces dispositifs de contractualisation. Afin d'assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE, l'État et l'intercommunalité mettent en place une gouvernance conjointe précisée à l'article 2 du présent accord.

ARTICLE 1^{er} – OBJET DU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique

Les CRTE s'inscrivent

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets immédiatement réalisables ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires tout en répondant aux enjeux de transition écologique, de cohésion sociale et d'économie soutenable ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le présent contrat a été construit en lien avec toutes les parties prenantes du territoire de manière à réussir le plus efficacement possible l'accompagnement de la transition écologique, économique et sociale du territoire de Vals d'Aix et Isable.

Le présent document issu de l'ensemble de tous ces échanges comprend un diagnostic du territoire, des orientations et un plan d'actions pour la période 2021-2026.

Le contrat de relance et de transition écologique contribue à l'ensemble des priorités stratégiques inscrites dans le projet de territoire,

Le CRTE remplacera progressivement et de manière pragmatique les dispositifs de contractualisation existants de droit commun et thématiques. Il intégrera notamment les programmes mis en œuvre par le Gouvernement au profit des territoires : Action cœur de ville, Petites villes de demain, France services, France Très Haut Débit, France mobilités. Il reprendra les actions prévues dans les plans climat air-énergie territoriaux et valorisera les outils existants : Territoires d'industrie, Agenda rural, opération de revitalisation des territoires (ORT), opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), projet partenarial d'aménagement (PPA), contrat de ville

Les parties s'engagent à ce que l'intercommunalité soit accompagnée pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un contrat de relance et de transition écologique construit à partir des besoins du territoire.

ARTICLE 2 - GOUVERNANCE DU PRÉSENT CONTRAT

Les représentants de l'État et de l'intercommunalité mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité départemental du plan de relance et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

2.1. Comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par la préfète du département de la Loire ou son représentant et par le président de l'intercommunalité ou son représentant. Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de l'intercommunalité, des services de l'État ainsi que d'autres établissements publics.

Il siègera au moins 1 fois par an pour :

- Examiner l'avancement des mesures et la programmation des actions ;
- Établir l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi ;
- Étudier et arrêter les propositions d'évolution du CRTE en termes de mesures et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...);
- Décider d'éventuelles corrections.

2.2. Comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'État et de l'intercommunalité. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions. Il est composé des représentants de la CCVAI, de techniciens de la CCVAI et de l'Etat.

Il se réunira au moins 1 fois par an pour :

- Établir et examiner l'exécution du CRTE ;
- Vérifier l'avancement des mesures, veiller en détail au bon déroulement des actions et analyser les éventuelles difficultés afin de proposer des corrections ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et en étudier les résultats ;
- Anticiper les évolutions et proposer l'inclusion, l'adaptation ou l'abandon des actions.

ARTICLE 3 – SUIVI ET ÉVALUATION DU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET RESULTATS ATTENDUS

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...).

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats seront évalués ont été choisis en cohérence avec l'objectif recherché par chaque action.

Les indicateurs de suivi sont précisés en annexe (annexes II, III et IV)

ARTICLE 4 – ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE DU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de 6 ans.

Un bilan d'étape sur la base de l'évaluation du CRTE peut donner lieu si nécessaire à une évolution, voire une réorientation de la stratégie, le cas échéant sous forme d'avenant.

Au terme du contrat, un bilan général sera conduit pour en évaluer les résultats.

ARTICLE 5 – ÉVOLUTION ET MISE À JOUR DU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

ARTICLE 6 – COMMUNICATION

Les porteurs de projets du présent CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat (prévues à compter de 2021) et à mener toutes les réflexions nécessaires aux projets envisagés sur la période 2022-2026.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Les éléments financiers sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions.

Une maquette financière est ainsi proposée en annexe II afin de permettre le suivi des différentes actions.

ARTICLE 7 – TRAITEMENT DES LITIGES

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Lyon.

II. Diagnostic du territoire

a) Concertation

Un travail de concertation auprès des acteurs du territoire a été mené (cf annexe I).

Les différents conseils municipaux, mais également des commerces, associations et acteurs représentatifs du territoire ont été invités à remplir des questionnaires visant à mieux appréhender les enjeux pour la communauté de communes de Vals d'Aix et Isable et son territoire.

b) Préambule

Les orientations du CRTE s'inscrivent dans un contexte institutionnel en pleine évolution.

La communauté de communes de Vals d'Aix et Isable vient de voter favorablement à l'élaboration d'un SCOT à une nouvelle échelle fusionnant 3 SCOT actuels.

Même si la compétence PLU intercommunal n'a pas été retenue, cette nouvelle démarche de SCOT permettra de renforcer la cohérence du développement sur le territoire communautaire et favorisera une réflexion sur la non-artificialisation des sols.

Concernant la mobilité, le territoire vient de signer une convention avec la région Auvergne Rhône Alpes pour renforcer l'attractivité de la ligne de transport actuelle pour les actifs.

Deux mesures ont été retenues : Le maintien du cadencement de la ligne hors période scolaire et la création d'un arrêt devant la zone d'activité des Grandes Terres.

Enfin, soucieuse du grand cycle de l'eau, la communauté de communes a déjà pris la compétence eau potable et mené des études sur l'assainissement en vue d'une prise de compétence au 1^{er} janvier 2026 au plus tard au regard de la législation.

La communauté de communes a délibéré pour s'inscrire dans la démarche du programme départemental de l'habitat dans un contexte de plus forte attractivité du territoire. Par ailleurs, un programme d'intérêt général propose des aires de logements et de mettre aux normes l'accessibilité au logement.

Ces démarches visent à réduire la vacance de l'habitat et privilégier la réhabilitation et le renforcement des bourgs par rapport à de nouvelles constructions.

c) Enjeux et orientations

Un diagnostic de territoire détaillé a été établi sur l'ensemble des thématiques et vise à révéler les enjeux à court et moyen terme en matière de forces et faiblesses et est proposé en annexe (annexe 1) de ce document.

Le document de diagnostic a permis de constater un certain nombre d'enjeux au niveau du territoire. Ces enjeux sont à l'origine de projets envisagés afin d'atteindre des objectifs relatifs à la transition écologique, à la cohésion sociale et en faveur d'une économie soutenable.

L'analyse démographique a mis en avant la nécessité d'accompagner le développement et les évolutions socioéconomiques du territoire afin de conserver et développer la population. Dans cette vision, de nombreux projets ont été retenus afin de dynamiser l'habitat et d'accroître le niveau d'équipement et d'aménagement urbain.

Sur le plan économique, un renforcement des zones d'activités et un soutien à l'agriculture apparaissent comme nécessaires. Le travail actuel pour limiter l'inondabilité des terres agricoles et le projet de restitution à l'agriculture d'un ancien espace industriel permettront de soutenir l'agriculture. Par ailleurs, la création d'un espace de coworking et l'aménagement de zones d'activités permettront de développer l'attractivité et de limiter les déplacements domicile/travail.

Au niveau touristique, le diagnostic révèle la nécessité d'un renforcement de la valorisation des points forts du territoire. Dans cette vision, un aménagement des circuits touristiques ainsi que la création d'aires de Camping-Car permettront de mieux valoriser la richesse touristique du territoire.

L'analyse de l'offre de service a mis en avant la nécessité du maintien du service au public ainsi que le maintien en état des équipements culturels et sportifs.

L'installation d'un City stade, la réfection du stade de football, l'aménagement de deux bases de loisirs à Aix et la création d'un parcours de santé permettront de renforcer la qualité des équipements sportifs et de loisirs.

De même, la création d'une boîte à lire et la rénovation de l'église (Saint Martin La Sauveté) permettront également de renforcer la vie locale des habitants. Enfin, la création d'une micro crèche répondra à un besoin exprimé par la population. D'autre part, le besoin de soutenir l'offre de santé est également apparu comme un enjeu important à l'échelle du territoire. Le projet d'installation d'un dentiste est un moyen de répondre à cet enjeu

Le diagnostic mené sur l'habitat a démontré la nécessité de répondre à des enjeux importants tels que le vieillissement de la population et de la nécessité de créer de l'habitat collectif moins consommateur d'espace. Les projets de création et extensions de lotissements dont des maisons seniors et la rénovation de bâtiments publics en logements permettront par conséquent de densifier l'offre de logements tout en incluant le public modeste (multigénérationnel et social) et en accueillant de nouvelles populations.

La politique d'habitat envisagée sera mise en œuvre à travers le contrat « Petites villes de demain »

En parallèle, l'accompagnement de l'économie de l'énergie dans les bâtiments publics et la production d'énergie photovoltaïque apparaît également comme un enjeu du territoire. Cet enjeu est pris en compte à travers les projets d'installation des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics et de nombreuses rénovations énergétiques.

Sur le plan de la mobilité, un accompagnement du covoiturage et de la politique régionale en termes de transport s'avère nécessaire. Dans ce sens, les projets de sécurisation des bourgs, d'abribus, de réfection de voiries et de chicanes permettront la réduction de la consommation liée au transport. Par ailleurs, l'achat de véhicules électriques pour les services de la CCVAI ainsi que la mise en place de bornes permettront d'accompagner la réduction de consommation liée aux transports. Une réflexion est en cours sur l'incitation à l'utilisation du vélo et la sécurisation des parcours. Cette notion est fléchée également dans le cadre des petites villes de demain.

L'analyse des espaces sensibles d'un point de vue environnemental a mis en avant la nécessité de la protection des espaces à enjeux environnementaux, et cela notamment par la valorisation de la richesse écologique du territoire ainsi que le maintien de la politique d'amélioration de la qualité des cours d'eaux.

Ainsi, les projets de rénovation de l'assainissement collectif, de création de station d'épuration et l'augmentation de la capacité de traitement sont autant de moyens de répondre à cette nécessité.

Concernant la compétence GEMAPI, Une réflexion sera menée à compter de 2023 lors de la poursuite du contrat rivière. Par ailleurs, risques miniers feront également l'objet d'une réflexion particulière lors de l'élaboration du PLUi

III. Stratégie

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire approuvé en date du 17/06/2021 :

- I) **Transition écologique :**
 - 1) **Réduction CO2 :**
 - 1) **Production d'énergie renouvelable**
 - 2) **Mobilité, modes doux**
 - 3) **Economie d'Énergie des bâtiments**
 - 2) **Protection de l'environnement**
 - 1) **Cycle de l'eau**
 - 2) **Protection de la flore**
- II) **Cohésion sociale :**
 - 1) **Renforcer la qualité de vie pour les habitants**
 - 1) **Equipements sportifs et loisirs**
 - 2) **Equipements culturels et culturels**
 - 3) **Aménagement urbain**
 - 4) **Équipement de cohésion sociale**
 - 2) **Renforcer les dynamiques de cœur de village**
 - 1) **Densification cœur de bourg et aménagement locatif**
 - 2) **Offre de logement pour public fragile**
 - 3) **Maintien du service public par l'accueil de nouvelles populations**
- III) **Economie soutenable**
 - 1) **Renforcement du commerce**
 - 1) **Renforcement du commerce et service de proximité**
 - 2) **Aménagements de la zone d'activité**
 - 2) **Renforcement du tourisme**
 - 3) **Renforcement du secteur agricole**

Les orientations stratégiques ci-dessus font l'objet de fiches actions/projets, jointes en annexe (annexe 4). Elles indiquent la liste des actions prêtes à être engagées et des projets envisagés au-delà de 2021.

A titre d'information, les fiches concernant des projets démarrant en 2021 sont des fiches actions tandis que les fiches concernant des projets démarrant après 2021 sont des fiches projets

Les enveloppes financières indiquées sont prévisionnelles.

Le comité de pilotage proposera chaque année les fiches actions comprenant le détail des différents financements

Liste des contrats intégrés ou coordonnés dès la signature du CRTE :

CAR ; PETITE VILLE DE DEMAIN, Espace France Service, Contrat négocié, DRAC, Contrat territorial Global unique, Programme d'intérêt général (PIG), Contrat territorial Bassin versant de l'Aix porté par la CCVAI.

IV. Engagement des partenaires

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LES FINANCEMENTS

Les financeurs s'efforceront d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur seront soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les « fiches-actions » sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention; sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

2. L'INTERCOMMUNALITÉ

En signant ce contrat de transition écologique, l'intercommunalité assume le rôle d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire. Elle porte la démarche et l'intègre dans ses politiques publiques.

L'intercommunalité désigne dans ses services un directeur responsable du pilotage du CRTE et affecte un chef de projet qui a la responsabilité de l'élaboration, de la mise en œuvre du contrat et de l'évaluation

Elle associe les différents acteurs du territoire en travaillant étroitement avec les partenaires du CRTE afin d'initier et d'entretenir la dynamique du territoire en faveur de la relance et de la transition écologique. Elle mobilise les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation. Elle s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE et dont elle est maître d'ouvrage.

Elle garantit une participation renforcée des citoyens et de toutes les composantes de la société civile. Le projet de territoire est construit avec et pour les acteurs du territoire. Des groupes de travail peuvent prendre part à l'élaboration, la mise en œuvre ou l'évaluation du contrat. Les initiatives de la société civile les plus appropriées sont soutenues par l'intercommunalité : économie sociale & solidaire, coopération avec les associations, budgets participatifs, mécénat social, intervention des fondations, etc. La collaboration des entreprises peut permettre de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

3. L'ÉTAT, LES ÉTABLISSEMENTS ET OPÉRATEURS PUBLICS

Au niveau local, l'État mobilise sous l'égide de la préfecture une équipe composée des services départementaux et régionaux de l'État et des délégations régionales des établissements et opérateurs publics impliqués.

Au niveau national, l'État s'engage à mobiliser la structure centrale qui coordonne, suit et appuie les travaux d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des CRTE. Il anime le réseau des correspondants dans chaque direction

générale du ministère de la transition écologique et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, ainsi que dans les ministères associés (emploi, économie, agriculture) et les établissements publics et opérateurs (ANAH, ANRU, ADEME, CEREMA, Caisse des dépôts, Agence française pour la biodiversité, Agences de l'eau, VNF...). Les correspondants nationaux des établissements publics et opérateurs mobilisent leurs délégations régionales lesquelles sont elles-mêmes en lien avec l'intercommunalité.

L'État accompagne l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE conformément à la charte interministérielle de la contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales. L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises financières, techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement (notamment du plan de relance) au service du projet de territoire. Il s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative, à étudier le possible co-financement des actions inscrites dans le CRTE grâce aux dotations et crédits disponibles et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles ou de simplification de procédures existantes sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

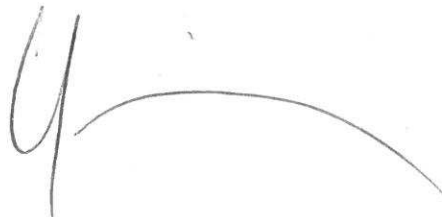
Le soutien au territoire passe par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobilisent notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien renforce la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire et la dynamique du projet de territoire.

Signé à Saint Germain Laval, le 15 juillet 2021

Le président de l'intercommunalité
Monsieur Georges BERNAT

A blue ink signature, appearing to be 'GB', written in a cursive style.

La préfète du département de la Loire
Madame Catherine SEGUIN

A black ink signature, appearing to be 'CS', written in a cursive style.

Annexes

Annexe I – Diagnostic du territoire

Annexe II – Maquette financière

Annexe III – Suivi et évaluation du CRTE

Annexe IV – Fiches Actions



CC Vals d'Aix et Isable

Diagnostic du territoire

avril 2021



Préambule : Concertation

Préambule : Concertation

À la suite de la volonté du gouvernement que chaque territoire décline dans le cadre de ses compétences un contrat de relance et de transition écologique qui réponde à ses besoins et aux objectifs de politique territorialisées de l'Etat, le territoire de Vals d'Aix et Isable a établi un projet de territoire détaillé ci-après qui répond à des objectifs de transition écologique, de développement économique et de cohésion territoriale.

Dans le cadre de ce projet, un diagnostic a été mené par la communauté de communes afin d'identifier différents enjeux pour le territoire qui sera présenté ci-après.

En parallèle, un travail de concertation auprès des acteurs du territoire a également été mené.

Les différents conseils municipaux, mais également des commerces, associations et acteurs représentatifs du territoire ont été invités à remplir des questionnaires visant à mieux appréhender les enjeux pour la communauté de communes de Vals d'Aix et Isable et son territoire.

Il ressort des questionnaires municipaux sur le plan écologique, le besoin de se tourner vers des énergies renouvelables, la nécessité de travailler à l'amélioration de l'énergie des bâtiments et notamment de l'isolation, de travailler au développement de modes doux, ainsi qu'au bon fonctionnement du cycle de l'eau. Enfin, un intérêt à protéger l'environnement et la richesse paysagère du territoire est mis en avant.

Sur le plan de la cohésion sociale, le besoin de renouvellement et de renforcement des équipements sportifs et de loisirs, culturels et culturels, sociaux ont été mis en avant. Par ailleurs, de nombreux enjeux liés à l'aménagement urbain et aux dynamisations des centres bourgs ont également été mis en avant.

Sur le plan de l'économie soutenable, l'accompagnement du commerce, du tourisme ainsi que du secteur agricole ont été soulignés.

Les questionnaires distribués aux professionnels de santé font ressortir l'intérêt de poursuivre le développement de l'offre de santé, mais également de développer le service aux familles pour la garde d'enfants notamment.

Préambule : Concertation

Les questionnaires distribués aux associations d'agriculteurs et au FDSEA ont mis en exergue la nécessité de poursuivre le développement des circuits courts (moyenne déjà supérieure au département). Un accompagnement des communes dans les besoins de restauration en circuit courts (développement pour les fruits et légumes notamment), ainsi que des recensements de besoins de producteurs et des consommateurs ont également été évoqués.

Par ailleurs, un travail de concertation plus récurrent entre acteurs de la vie locale (commerces, associations...) et la communauté de communes a été sollicité à travers les questionnaires. Enfin une mise en avant des commerces du territoire par le biais du site internet ou de panneaux est également perçu comme un potentiel moteur du dynamisme.

Enfin, le document de contributions au CRTE du Siel permet de distinguer les différents projets accompagnés par celui-ci. On distingue ainsi des projets relatifs à la modernisation de l'éclairage public, à l'amplification de la mobilité verte, à l'économie d'énergie des bâtiments publics, au développement d'énergies renouvelables ainsi que l'accompagnement à la connexion du territoire.

Les différents enjeux évoqués font ainsi l'objet d'actions et projets détaillés dans les documents annexes.

Sommaire

- 1 Données de la communauté de communes (p5-7)
- 2 Un territoire en développement (p8-13)
- 3 Son économie (p14-23)
- 4 Offre de service (p24-27)
- 5 L'habitat (p28-31)
- 6 La mobilité (p32-35)
- 7 Eau et espaces fragiles valorisés (p36-44)

Préambule

Le Premier ministre a demandé aux préfets d'engager au plus vite la formalisation des nouveaux CRTE qui s'appuient sur trois axes : la transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale.

Sur la durée du mandat 2020-2026, le CRTE traite l'ensemble des **enjeux** du **territoire**, dans une approche transversale et cohérente, notamment en matière de **développement durable**, d'**éducation**, de **sport**, de **santé**, de **culture**, de **revitalisation urbaine**, de **mobilités**, de **développement économique**, d'**emploi**, d'**agriculture**, d'**aménagement numérique**... « Les projets portés dans le contrat ont pris en compte une démarche nécessairement économe en foncier et en ressources et afin d'améliorer l'état des milieux naturels et de **s'inscrire dans les engagements nationaux (stratégies bas-carbone et biodiversité)** »,.

L'échelle de l'intercommunalité a été privilégiée.

Les actions du CRTE prennent en compte les orientations du gouvernement sur la transition écologique : lutte contre l'artificialisation des sols, nouvelles pratiques agricoles et des circuits courts, développement des mobilités douces, rénovation énergétique des bâtiments, développement de l'économie circulaire, promotion des énergies renouvelables...

**Source : AMF, d'après la circulaire du 20 novembre du Premier Ministre, relative à l'élaboration des contrats territoriaux de relance et de transition écologique*

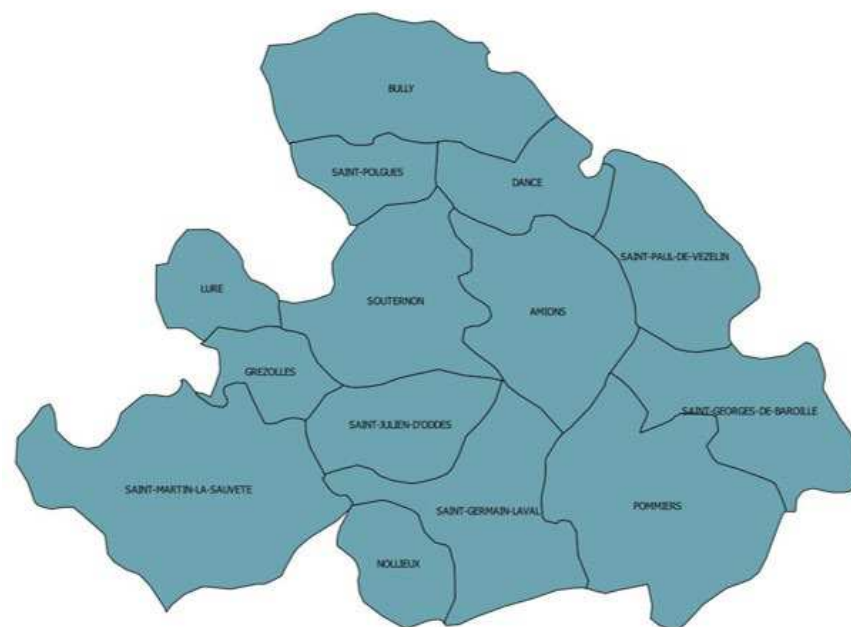
Partie 1 : Diagnostic du territoire

- 1 Données de la communauté de communes
- 2 Un territoire en développement
- 3 Son économie
- 4 Offre de service
- 5 L'habitat
- 6 La mobilité
- 7 Eau et espaces fragiles valorisés

Données de la communauté de Communes

Une communauté de communes existante depuis près de 30 ans

- La Communauté de Communes de **Vals d'Aix et Isable** a été créée en **1993**. Le 1^{er} janvier 2019, les communes **d'Amions**, **Dancé** et **Saint Paul de Vézelin** fusionnent pour constituer la commune de **Vézelin sur Loire**. La communauté de communes regroupe ainsi **12** communes pour plus de **6 000** habitants sur un territoire de **196km²**.
- Né de deux rivières, les **Vals d'Aix et Isable** descendent jusqu'au fleuve **Loire**, entre **Roannais** et **Forez**. Situé entre les Monts de la Madeleine et la plaine du Forez, traversé par les rivières de **l'Aix et de l'Isable** et bordé par la Loire à l'Ouest et par le barrage de Villerest au Nord, le territoire est composé de paysages variés.
- La Communauté de Communes **Vals d'Aix et Isable** occupe une place géographique centrale du département de la **Loire**



Données de la communauté de Communes

Une communauté de communes existante depuis près de 30 ans

Compétences de la communauté de communes

- **Aménagement du territoire :**
 - Schéma de cohésion territoriale ; Schéma de secteur ; ZAC, constitution de réserves foncières en vue de la mise en œuvre des compétences d'intérêt communautaire ; Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage ; NTIC (internet, câble...).
- **Economie :**
 - Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques ; Action de développement économique (soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, soutien des activités agricoles et forestières...) ; Tourisme ;
- **Logement :**
 - Politique de logement social ; Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire.
- **Social**
- **Environnement :**
 - Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés ; Traitement des ménages et déchets assimilés ; Protection et mise en valeur de l'environnement ; eau
- **Gemapi**
- **Sport, Culture :**
 - Construction, aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs et culturels ; Activités culturelles ou socioculturelles, Technologies de l'information et de la communication
- **Entretien du patrimoine bâti**

Données de la communauté de Communes

Une communauté de communes existante depuis près de 30 ans

Compétences de la communauté de communes

- **Aménagement de l'espace communautaire :**

- Schéma de cohésion territoriale ; Schéma de secteur ; ZAC d'intérêt communautaire, constitution de réserves foncières en vue de la mise en œuvre des compétences d'intérêt communautaire.

- **Développement économique :**

- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques ; Action de développement économique (soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, soutien des activités agricoles et forestières...) ; Tourisme ;

- **Logement :**

- Politique de logement social ; Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire.

- **Social :**

- **Environnement :**

- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés ; Traitement des ménages et déchets assimilés

- **Gemapi**

- **Sport, Culture :**

- Construction, aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs et culturels ;

Partie 1 : Diagnostic du territoire

1 Données de la communauté de communes

2 Démographie du territoire

3 Son économie

4 Offre de service

5 L'habitat

6 La mobilité

7 Eau et espaces fragiles valorisés

Démographie du territoire

Une démographie relativement stable sur les 50 dernières années

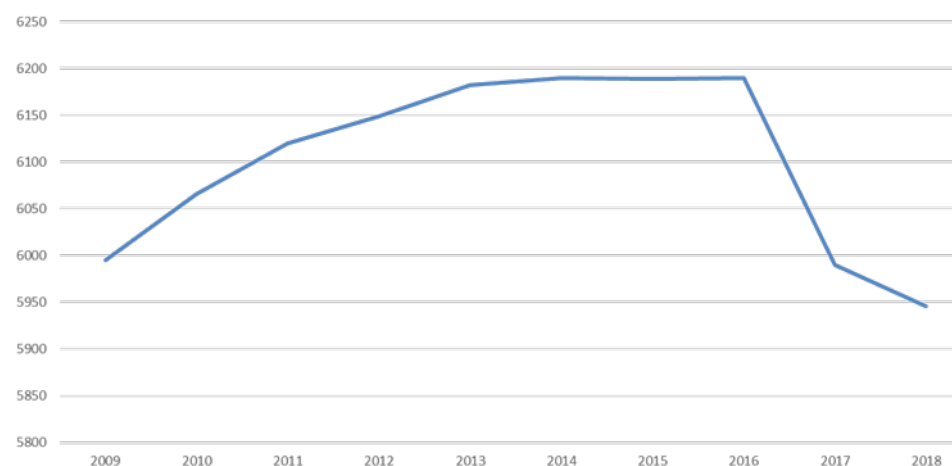
- En **2017**, la population de la communauté de communes était de **5 990 habitants**. Il est intéressant de noter que la population est restée relativement stable oscillant entre **5 200** habitants au plus bas et près de **6 200** habitants entre **1968** et **2017**.
- Selon les données Insee, la population croît des années **90** jusqu'en **2012** puis se stabilise jusqu'en **2017**. A noter que le graphique ci-dessous laisse apparaître une régression de la population entre **2016** et **2018**.

Population de 1968 à 2017

Période	Population		Densité de population (hab/km ²)	
	CC des Vals d'Aix et Isable	Loire	CC des Vals d'Aix et Isable	Loire
1968	6 132	722 443	31,2	151,1
1975	5 705	742 396	29,1	155,3
1982	5 504	739 521	28,0	154,7
1990	5 277	746 288	26,9	156,1
1999	5 252	728 524	26,8	152,4
2007	5 713	740 668	29,1	154,9
2012	5 988	753 763	30,5	157,7
2017	5 990	762 941	30,5	159,6

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitations principales

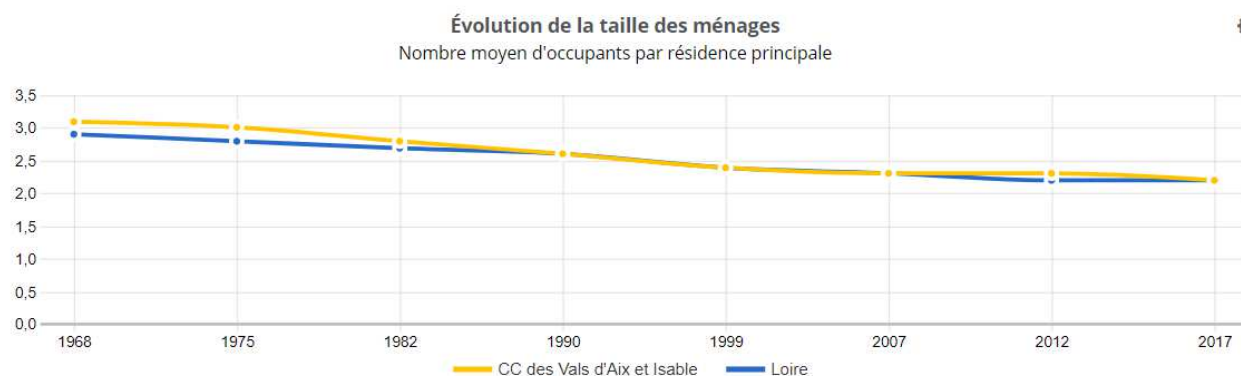
Nombre d'habitants



Démographie du territoire

Une population vieillissante

- Par ailleurs, on constate une population relativement plus âgée dans la communauté de communes de **Vals d'Aix et Isable** que dans le reste du département :
 - En 2017, la population comportait **30,6%** de moins de 29 ans (contre **35,2%** en moyenne) et **11,3%** de plus de 75 ans (contre **10,8%** en moyenne).
- En **2018**, le ménage moyen de la communauté de communes était composé de **2,6** personnes soit un niveau globalement en ligne avec le niveau du département.



Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale

Population par grandes tranches d'âge

	Nombre		%	
	CC des Vals d'Aix et Isable	Loire	CC des Vals d'Aix et Isable	Loire
0 à 14 ans	1 045	139 598	17,4	18,3
15 à 29 ans	788	128 982	13,2	16,9
30 à 44 ans	1 044	133 948	17,4	17,6
45 à 59 ans	1 233	146 755	20,6	19,2
60 à 74 ans	1 202	131 036	20,1	17,2
75 ans ou plus	679	82 622	11,3	10,8
Total	5 990	762 941	100,0	100,0

2017

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2017

Démographie du territoire

Un redéploiement d'une partie du secteur secondaire vers le tertiaire

- L'analyse des actifs au sein de la collectivité met en avant des niveaux plus élevés (**77,6%** des **15-64 ans**, pour **7,1%** seulement de chômeurs) que la moyenne du département (**72,7%** des **15-64 ans**, pour **9,8%** de chômeurs).
- Par ailleurs, on observe, un certain changement dans l'activité des populations entre **2007** et **2017** avec notamment une plus forte proportion d'employés et de proportions intermédiaires (respectivement de **6,7%** à **12,5%** puis de **8,1** à **11,5%**), ainsi qu'une diminution du nombre d'ouvriers (de **21,7%** à **17,4%**).

Population de 15 ans ou plus par CSP
Seuil d'utilisation à 2000 hab.

	Nombre	%
Agriculteurs exploitants	273	5,9
Artisans, commerçants, chefs entreprise	146	3,2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	182	3,9
Professions intermédiaires	462	10,0
Employés	624	13,5
Ouvriers	741	16,0
Retraités	1 588	34,3
Autres personnes sans activité professionnelle	612	13,2
Total	4 627	100,0

2007

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2007

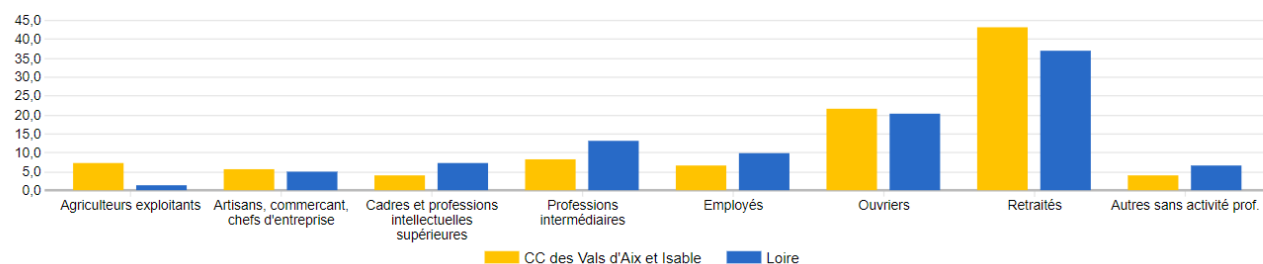
Population de 15 ans ou plus par CSP
Seuil d'utilisation à 2000 hab.

	Nombre	%
Agriculteurs exploitants	279	5,6
Artisans, commerçants, chefs entreprise	224	4,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	243	4,9
Professions intermédiaires	573	11,5
Employés	683	13,7
Ouvriers	725	14,6
Retraités	1 692	34,0
Autres personnes sans activité professionnelle	552	11,1
Total	4 971	100,0

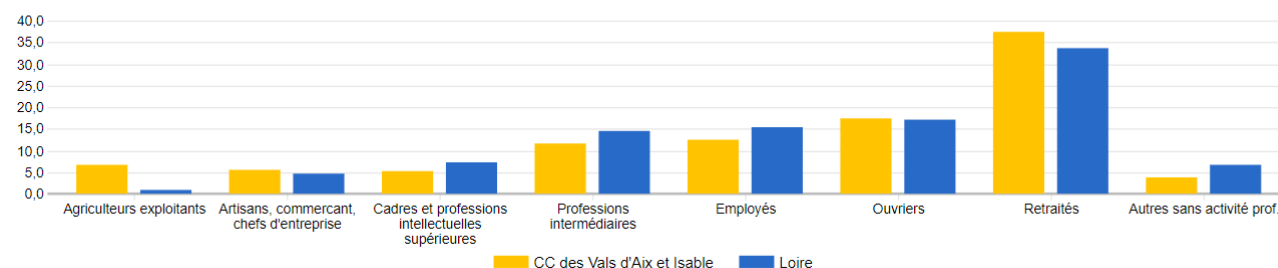
2017

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2017

2007
Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence (en %)
Seuil d'utilisation à 2000 hab.



2017
Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence (en %)
Seuil d'utilisation à 2000 hab.



société par actions sin International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des primés en France] [A usage interne].

*Source : Insee

Démographie du territoire

Un salaire inférieur aux moyennes du département, et des actifs de plus en plus diplômés.

- En **2018**, le salaire horaire moyen est de **12,8 euros** au sein de la communauté de communes (contre un niveau de **13,6 euros** dans la totalité du département). (hors agriculture) soit **6%** de moins que le salaire de la Loire.
- La **population** du territoire est de plus en plus **diplômée**. On observe ainsi que la part des titulaires du **bac** passe de **14,3%** en **2007** à **18,1%** en **2017** et que la part des titulaires d'un **diplôme supérieur** passe de **14,9%** en **2007** à **20,5%** en **2017**.

Salaire net horaire moyen par sexe et catégorie socioprofessionnelle
Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture

	Salaire net hor. moyen (€)		Salaire net hor. moy. des femmes (€)		Salaire net hor. moy. des hommes (€)	
	CC des Vals d'Aix et Isable	Loire	CC des Vals d'Aix et Isable	Loire	CC des Vals d'Aix et Isable	Loire
Ensemble	12,8	13,6	11,3	12,1	13,6	14,6
Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés	22,8	23,6	20,9	20,4	23,4	24,9
Professions intermédiaires	14,5	14,9	12,9	13,4	15,8	16,0
Employés	10,4	10,7	10,1	10,4	11,9	11,2
Ouvriers	11,0	11,4	9,6	9,9	11,2	11,7

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus

Période	Population non scolarisée de 15 ans ou plus	Part des titulaires d'aucun diplôme ou au plus du CEP (%)	Part des titulaires dont le diplôme le plus élevé est le BEPC ou le brevet	Part des titulaires dont le diplôme le plus élevé est un CAP ou BEP (%)	Part des titulaires dont le diplôme le plus élevé est un baccalauréat (%)	Part des titulaires d'un diplôme du supérieur (%)
2007	4 331	37,7	4,4	28,7	14,3	14,9
2012	4 543	33,6	4,6	28,8	15,5	17,5
2017	4 584	25,8	4,4	31,2	18,1	20,5

Démographie du territoire

Synthèse démographique et socio-économique

Les forces :

- Un niveau d'emploi important.
- Une montée en puissance des professions intermédiaires et des cadres.
- Une population de plus en plus diplômée.

Les axes à travailler :

- Une population vieillissante qui a du mal à se stabiliser sur les dernières années.
- Une diminution de l'emploi industriel.

Les enjeux :

- Renforcer l'attractivité du territoire pour conserver/développer la population.
- Accompagner le maintien de l'économie de production.
- Poursuivre la diversification de l'emploi vers des postes plus qualifiés.

Partie 1 : Diagnostic du territoire

1 Données de la communauté de communes

2 Un territoire en développement

3 Son économie

4 Offre de service

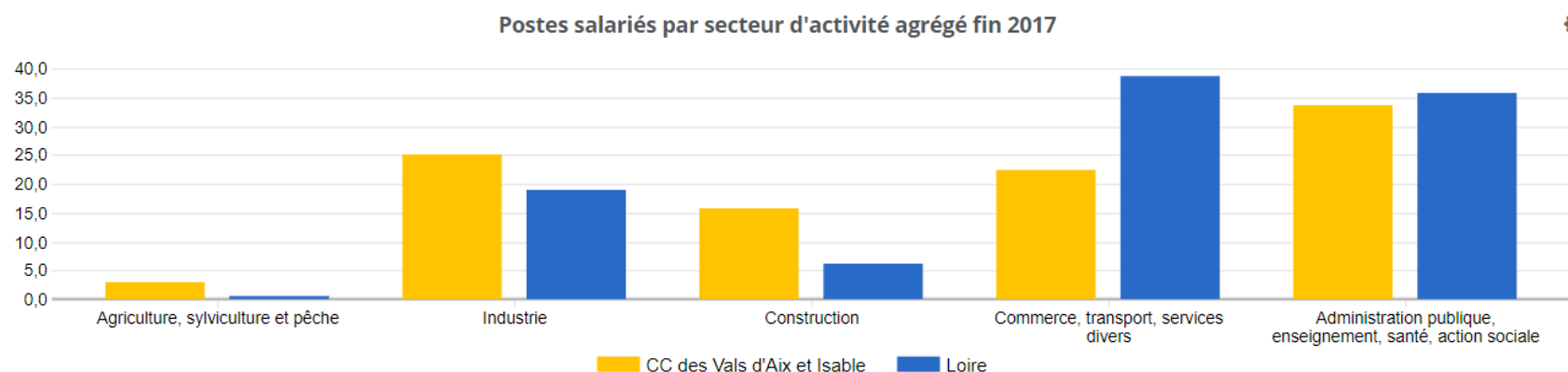
5 L'habitat

6 La mobilité

7 Eau et espaces fragiles valorisés

Un territoire dont les activités sont portées par l'administration publique et l'industrie.

- Les activités du territoire sont portées par **l'administration publique, l'industrie** et le **commerce, les transports et services**. L'industrie représente ainsi **25%** des postes salariés par secteur d'activité agrégé en **2017** (contre seulement **19%** à l'échelle du département).
- **64%** des salariés sont dans des entreprises de plus de **10** salariés. **36%** des salariés sont dans des entreprises de **1 à 9** salariés.



Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (Flores) - 2017

Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.

Une évolution des créations d'entreprises relativement soutenue sur les 9 dernières années

- Entre **2010** et **2019**, on décompte chaque année entre **25** et **50** créations d'entreprises, ce qui fait état d'un dynamisme certain du territoire.
- En **2019**, c'est le secteur de la construction qui est le plus représenté en nombre de créations (**28%** contre **13%** à l'échelle du département).
- Par ailleurs le nombre d'emplois dans la zone a progressé de **+9,95%** entre **2007** et **2017** alors que le niveau d'actifs résidant dans la zone a progressé de seulement **2,8%** montrant ainsi la belle progression du dynamisme du territoire

Emploi et activité

Indicateurs	CC des Vals d'Aix et Isable	Loire
<u>Nombre d'emplois dans la zone</u>	1 638	285 783
Actifs en emploi résidant dans la zone	2 393	295 058
Indicateur de concentration d'emploi	68,5	96,9
Taux d'activité des 15 ans ou plus (%)	54,9	54,3

2007 Emploi et activité

Indicateurs	CC des Vals d'Aix et Isable	Loire
<u>Nombre d'emplois dans la zone</u>	1 801	279 343
Actifs en emploi résidant dans la zone	2 460	290 597
Indicateur de concentration d'emploi	73,2	96,1
Taux d'activité des 15 ans ou plus (%)	54,7	53,8

2017

Créations d'entreprises en 2019 par secteur d'activité

	Nombre		%	
	CC des Vals d'Aix et Isable	Loire	CC des Vals d'Aix et Isable	Loire
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	2	459	4,3	5,9
Construction	13	1 010	28,3	12,9
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	11	2 296	23,9	29,4
Information et communication	1	247	2,2	3,2
Activités financières et d'assurance	3	195	6,5	2,5
Activités immobilières	0	423	0,0	5,4
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	5	1 512	10,9	19,4
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	6	921	13,0	11,8
Autres activités de services	5	740	10,9	9,5
Total	46	7 803	100,0	100,0

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (REE) - 2019

Champ : activités marchandes hors agriculture.

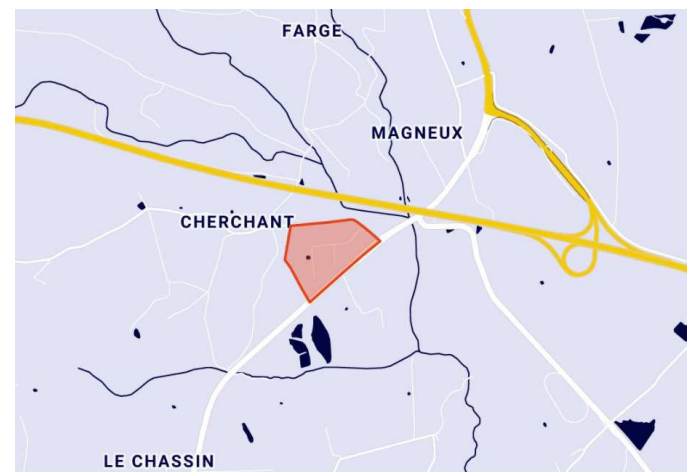
Economie du territoire

1 zone d'activité en extension

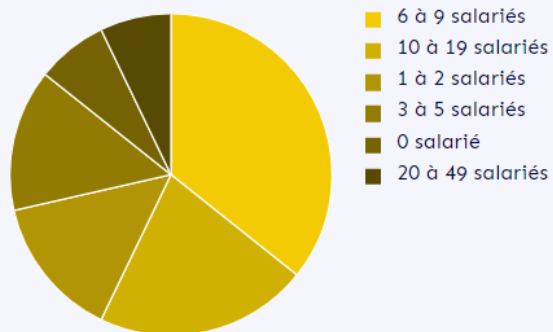
Z.A.C Les Grandes Terres

Cette zone de **13** hectares compte **13** entreprises installées représentant près d'une centaine d'emplois salariés.

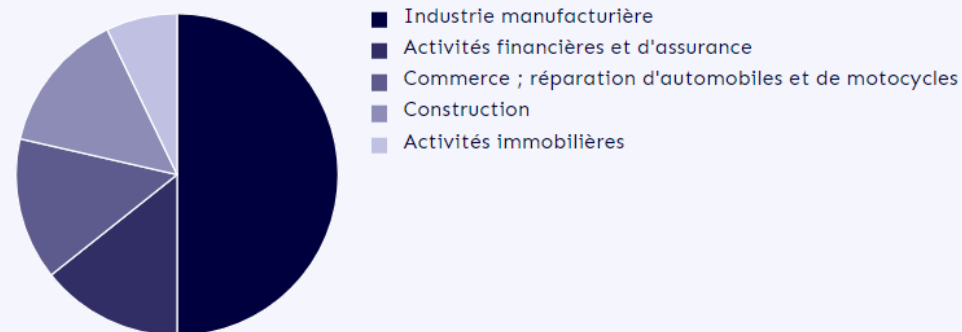
La **CCVAI** a fait réaliser en 2016-2017 des travaux d'extension de la zone d'activité des Grandes Terres à **Saint Germain Laval**.



Répartition des entreprises par taille



Répartition des entreprises par activité



1 zone d'activité en extension

Z.A.C Les Grandes Terres

Les activités présentes sur la zone sont variées : mécanique générale, imprimerie, fabrication de charpentes et de menuiseries, syndicat pour l'assainissement de l'eau, le commerce de détails de carburants, fonderie aluminium,...



Figure 36 : La zone d'activités des Grandes Terres – localisation des entreprises

Synthèse Industrie, artisanat, commerce.

Les forces :

- Un territoire dynamique en création d'entreprise.
- Une population active qui a crû de 12% et 300 salariés entre 2007 et 2017. et un nombre d'emplois en hausse sur le territoire de près de 10%

Les axes à travailler :

- Accompagner le dynamisme de la création d'entreprise.

Les enjeux :

- Un effort qui reste à mener au niveau de la qualité environnementale de la zone d'activité.

Economie du territoire

Un potentiel touristique à exploiter

Des paysages variés

- Né de deux rivières, les **Vals d'Aix et Isable** descendent jusqu'au fleuve **Loire**, entre **Roannais** et **Forez**. Situé entre les Monts de la Madeleine et la plaine du Forez, traversé par les rivières de l'Aix et de l'Isable et bordé par la Loire à l'Ouest et par le barrage de Villerest au Nord, le territoire est composé de paysages variés.

Les points de vue et panoramas

- On distingue une importante richesse et variété des paysages depuis le site du Pêt d'Ane situé à Dancé, s'ouvrant depuis l'un des plus grands méandres de la Loire. Depuis la table d'orientation de St Martin La Sauveté, on peut apercevoir par temps clair le Pilat, la chaîne des Alpes, le Mont Blanc ou encore le Mont Gerbier de Jonc.

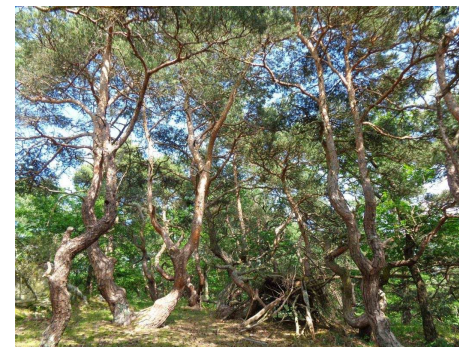


Economie du territoire

Un potentiel touristique riche de ses paysages et de son histoire

Une curiosité naturelle locale

- En visitant certaines forêts (Nollieux, St Martin La Sauveté...), on peut découvrir les "pinateaux ou pinatons" (pins taillis) au tronc courbé parce qu'autrefois taillés pour alimenter les fours de boulangers.
- **Une offre de randonnée diversifiée**
- 16 promenades sont proposées. Les sentiers vous emmènent goûter à la fraîcheur et à la tranquillité de multiples cours d'eaux. Villages, chapelles, prieuré ou bourg médiéval.



L'offre de visites et de loisirs

- Le territoire des Vals d'Aix et Isable compte plusieurs centres d'intérêt touristiques dont le Prieuré de Pommiers-en-Forez, le bourg de St-Germain-Laval et la Maison des Traditions à St-Martin-La-Sauveté avec ses expositions permanentes.
- Le **Port de Bully** est un site unique en bord de Loire comportant un port de plaisance, naturel et sauvage.
- La **Base d'Aviron** de la Loire se situe sur la Presqu'île de Mars, sur la commune de Cordelle. D'autres sports de pleine nature sont praticables depuis la Base d'Aviron de la Loire (réseau de topoguides pour randonnée pédestre, équestre et VTT, tir à l'arc, canoë-kayak, paddle). La communauté de communes est propriétaire de la base avec la COPLER



Une offre d'hébergement touristique relativement restreinte en hôtellerie

- L'offre **d'hébergement touristique** est assez **restreinte** en **hôtellerie** et largement **dominée** par le **camping**.
- On décompte ainsi sur le territoire :
 - un hôtel, avec une capacité de **6 chambres**.
 - 3 campings (2 de deux étoiles pour un total de **188 emplacements** et 1 de trois étoiles représentant **85 emplacements**).
- Notons par ailleurs des chambres d'hôtes sur le territoire qui sont au moins au nombre de **3**.

Synthèse Tourisme

Les forces :

- Une richesse paysagère.
- Deux sites historiques, le port de Bully et une capacité d'hébergement notamment à travers les campings.

Les axes à travailler :

- Relative faiblesse de l'hébergement hôtelier.
- Une faiblesse de l'économie touristique d'initiative privée.

Les enjeux :

- Renforcer la valorisation des points forts du territoire.

Partie 1 : Diagnostic du territoire

1 Données de la communauté de communes

2 Un territoire en développement

3 Son économie

4 Offre de service

5 L'habitat

6 La mobilité

7 Eau et espaces fragiles valorisés

Offre de service

Un territoire marqué par des équipements de proximité

- La communauté de communes de **Vals d'Aix et Isable** est marquée par la présence d'équipements de proximité. On relève ainsi :
- Une **maison de santé** installée sur deux sites (Saint Genis Laval et Saint Martin la Sauveté) qui est le point d'accueil de généralistes dentistes, infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes, sages-femmes, pédicures...
- **Trois salles de sports** dont la gestion est assurée par des associations (Amions, Grézolles) ou par la mairie (Saint Germain Laval).
- La **cuisine centrale** qui dessert :
 - Les restaurants scolaires de certaines communes de la CCVAI.
 - Les accueils de loisirs (Les Farfadets de familles rurales...)
 - Les buffets à diverses occasions.



Un territoire marqué par des équipements de proximité

- Le territoire possède également un **Espace de service au public** située à Saint-Germain Laval à la disposition de la population dans le but de favoriser les démarches telles que l'emploi, l'insertion professionnelle et sociale.
- D'autres services sont également présents :
 - Mission Locale,
 - Site de Proximité (emploi/formation/Insertion),
 - Service Social du Département Loire,
 - Chambre d'agriculture,
 - Syndicat Mixte des Eaux de la Bombarde,
 - Trésor public, Santé au Travail,
 - Association Familles Rurales (Accueil de loisirs "Les Farfadets" de 3 ans à 10 ans,
 - SOLIHA Solidaires pour l'habitat...
- La communauté de communes possède également un **RAM**, un **centre Multi-Accueil** (Les Champiloups), **deux accueils de loisirs** (Les farfadets & Ados 11-17 ans).
- Enfin, la Communauté de communes est marquée par la présence d'une **médiathèque**, d'une **école de danse et de musique** (portés par la CCVAI), et **d'associations culturelles** (Terre buissonnière, Cheval Blanc, Cinemafor).

Offre de service

Synthèse offre de service

Les forces :

- Une offre de santé de proximité avec deux maisons de santé sur le territoire de la communauté de communes.
- Une offre en faveur de l'enfance (Crèche et Centre de loisirs)
- Une offre de programmation culturelle portée par le tissu associatif en sus de l'offre de la programmation communale.
- Des équipements sportifs importants proportionnellement à la population (trois gymnases)

Les axes à travailler :

- Le maintien en bon état des équipements du territoire.
- Maintenir une offre de service de proximité pour des populations vieillissantes et l'adapter aux évolutions de la structure de la population.

Les enjeux :

- Maintenir l'offre de santé, de service au public.
- Maintenir en état les équipements culturels et sportifs

Partie 1 : Diagnostic du territoire

1 Données de la communauté de communes

2 Un territoire en développement

3 Son économie

4 Offre de service

5 L'habitat

6 La mobilité

7 Eau et espaces fragiles valorisés

Un habitat dominé par les maisons (anciennes).

- Le territoire est composé par **73%** de **résidences principales**, ce qui est un niveau inférieur à la moyenne du département qui se situe à plus de **85%** (les évolutions de population depuis 30 ans ont favorisé la création de résidences secondaires).
- Les logements majoritaires sur le territoire sont des maisons pour **88%** ce qui est un niveau très important au regard de la moyenne du département (**51%**). On dénombre ainsi seulement **11%** d'appartements.
- Sur un total de **3 247** maisons en **2017**, près de **800** d'entre elles ont été achevées avant **1919**.

Logements selon leurs types

	Nombre		%	
	CC des Vals d'Aix et Isable	Loire	CC des Vals d'Aix et Isable	Loire
Maisons	3 247	202 201	88,4	51,0
Appartements	415	191 567	11,3	48,3
Autres logements	11	2 887	0,3	0,7
Total	3 673	396 655	100,0	100,0

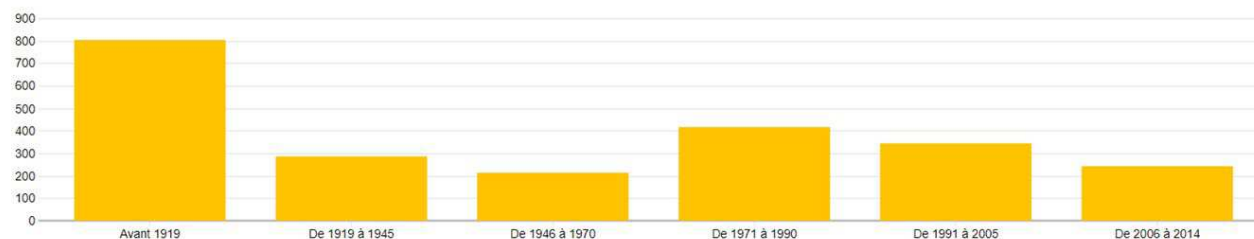
2017

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2017



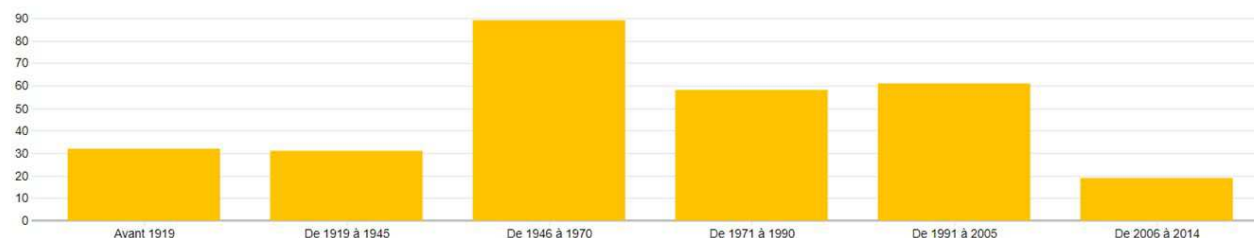
© 2020 KPMG Expertise et Conseil, société par actions simplifiée indépendante adhérente de KPMG International Cooperative, u...
marques de KPMG International. [Imprimé en France] [A usage interne].

Résidences principales de type MAISON selon la période d'achèvement
CC des Vals d'Aix et Isable



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2017

Résidences principales de type APPARTEMENT selon la période d'achèvement
CC des Vals d'Aix et Isable



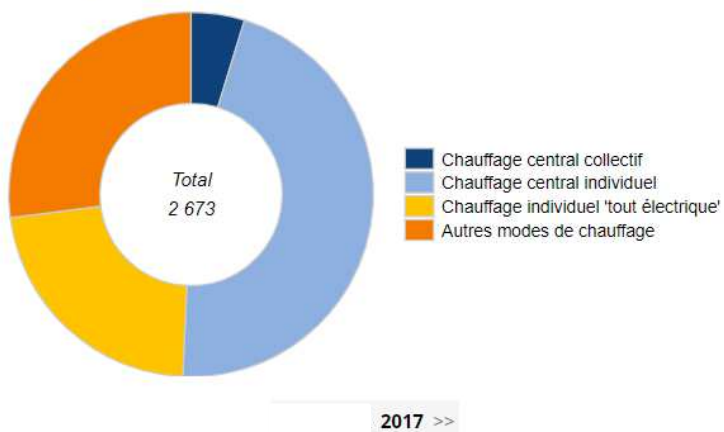
Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2017

*Source : Insee

Avec une forte part de propriétaires

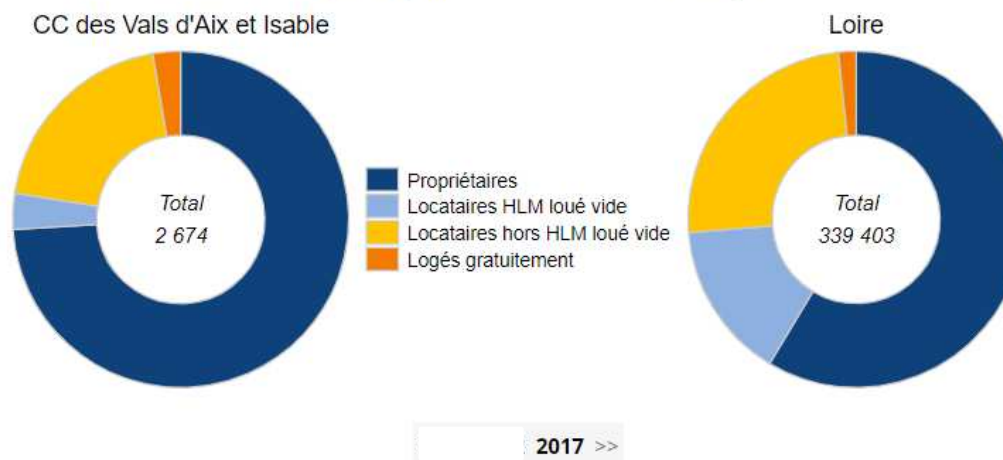
- La population du territoire a un niveau d'accès à la propriété plus élevé que la moyenne départementale (résidences principales). **74%** des résidences principales du territoire sont ainsi occupées par des **propriétaires** (contre **58,6%** à l'échelle du **département**).
- Le mode de chauffage le plus utilisé est le **chauffage central individuel** pour **46%** en **2017**.

Mode de chauffage des résidences principales
pour la France métropolitaine - CC des Vals d'Aix et Isable



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2017

Résidences principales selon le statut d'occupation

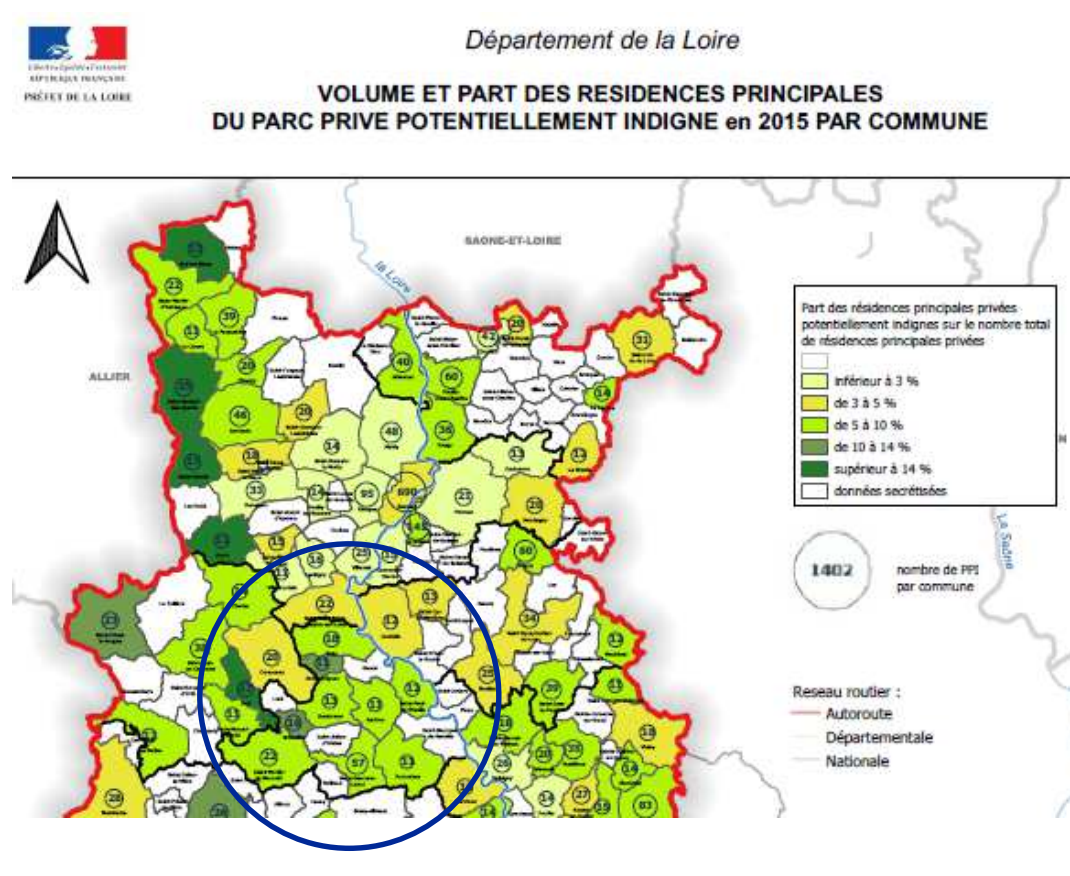
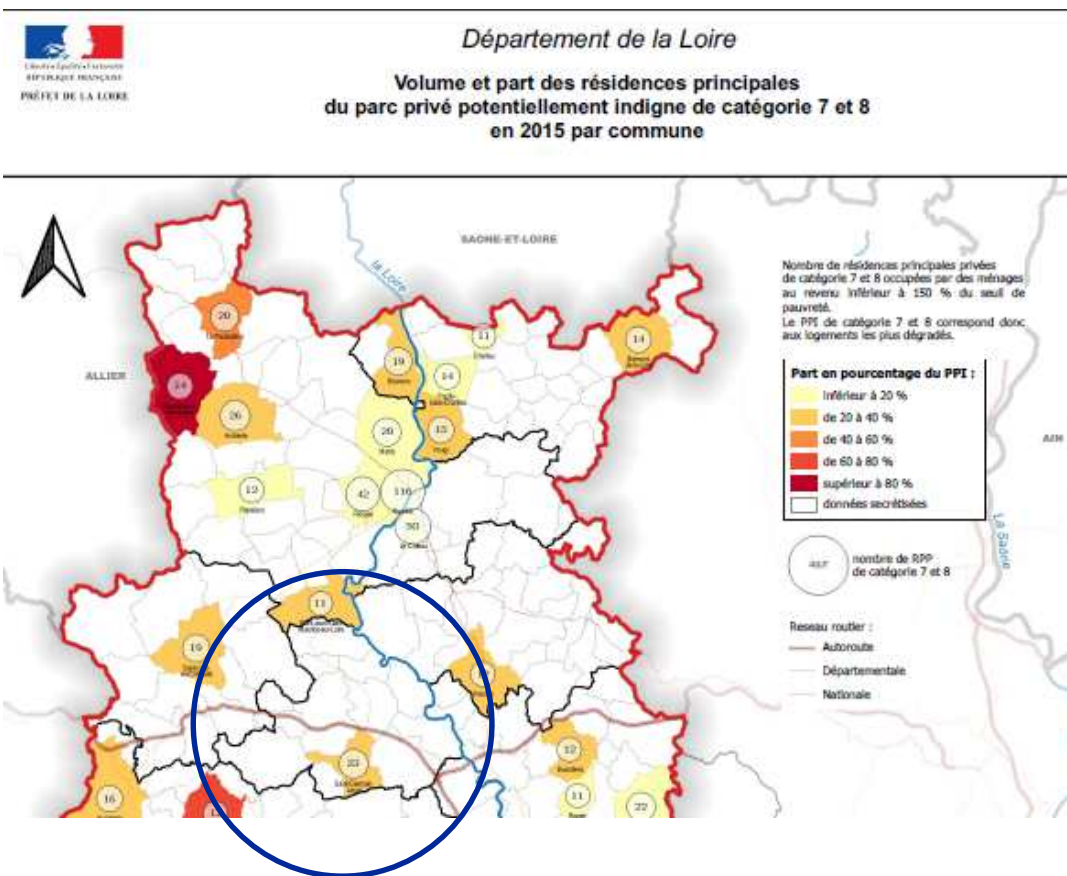


Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2017

Des niveaux de vacances relativement élevés.

Vacance	Données 2017	Logements vacants
Saint Germain Laval	18,2%	193
Nollieux	13%	14
St Julien d'Oddes	8,5%	11
Souternon	8,5%	18
St Polgues	15%	22
Bully	8,9%	25
Grezolles	5%	9
Luré	9,9%	9
Vezelin s/Loire	13,6%	66
St Georges de Baroille	9,8%	21
St Martin la Sauveté	13,9%	75
Pommiers	16,8%	38

Volume et part des résidences principales du parc privé potentiellement indigne par commune (2015)



Synthèse habitat

Les forces :

- Une proportion importante de la population est propriétaire.

Les axes à travailler :

- Des enjeux importants liés à l'énergie des habitations au regard de l'âge des constructions et du mode de chauffage.
- Une pression sur l'habitat insuffisante pour transformer en résidences principales, des résidences secondaires plus ou moins occupées.
- Une attention sur le logement locatif.

Les enjeux :

- Répondre aux enjeux de vieillissement de la population
- Favoriser l'offre locative et l'habitat collectif moins consommateur d'espace
- Accompagner l'économie d'énergie dans les logements et la production d'énergie photovoltaïque.

Partie 1 : Diagnostic du territoire

1 Données de la communauté de communes

2 Un territoire en développement

3 Son économie

4 Offre de service

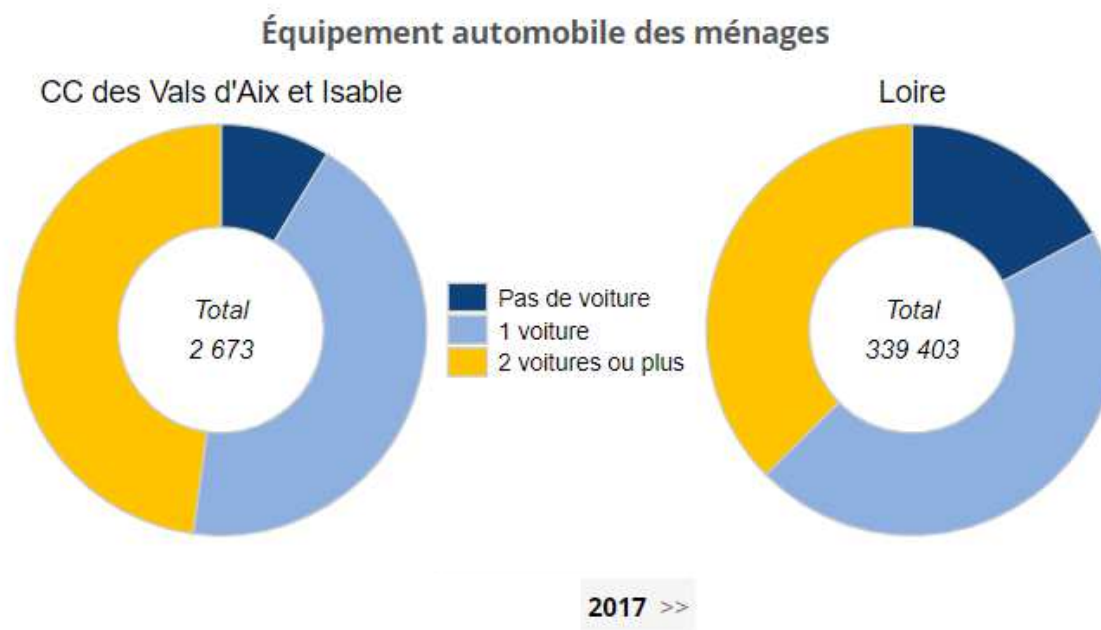
5 L'habitat

6 La mobilité

7 Eau et espaces fragiles valorisés

Une place quasiment exclusive de véhicules individuels

- Le territoire est largement équipé en véhicules. Seulement **8,7%** de la population du territoire ne possède pas au moins une voiture. (contre **19%** pour le département).
- A titre indicatif, le territoire est desservi par les autoroutes **A72** et **A89** renforçant le **positionnement stratégique du territoire**.



Une place quasiment exclusive de véhicules individuels

- Le territoire dispose par ailleurs d'un certain nombre de **lignes de cars** permettant de desservir les communes du territoire d'une part, mais également les communes des territoires voisins.

ST-GERMAIN-LAVAL	094181 St-Germain-L. - Pommiers- Feurs	Aquilon Transports
	207 Boën- St Germain-L - Roanne	Keolis Autocars Planche
	23001 Nollieux-St-Germain-Laval	TRANSPORTEUR en attente de désignation
	23002 Vézelin/Loire-St-Germain Laval	TRANSPORTEUR en attente de désignation
	230031 Juré - St-Julien - St-Germain	Cars Bierce
	230032 Vézelin/Loire -St-Germain-L	Cars Bierce
	230033 St-Martin-la-S. - St-Germain-L	CARPOSTAL LOIRE
	23005 St-Just-en-Chev-St-Germain Laval	TRANSPORTEUR en attente de désignation
	23007 Arthun-St-Germain Laval	TRANSPORTEUR en attente de désignation
	24811 St-Germain-L-St-Marcel-d'Urfé	CARPOSTAL LOIRE

Synthèse mobilité

Les forces :

- Des lignes de car

Les axes à travailler :

- Un décalage entre population active / emploi qui régresse.
- Des déplacements domiciles / travail avec une offre de covoiturage limitée et une quasi absence de transports collectifs.

Les enjeux :

- Accompagner le covoiturage
- Accompagner la politique régionale en terme de transports.

Partie 1 : Diagnostic du territoire

1 Données de la communauté de communes

2 Un territoire en développement

3 Son économie

4 Offre de service

5 L'habitat

6 La mobilité

7 Eau et espaces fragiles valorisés

Le grand cycle de l'eau

Un territoire irrigué par de nombreux cours d'eaux

- Le territoire des Bassins versants de l'Aix, de la goutte de Charavet et de la goutte de Sac et du Rioux dispose de nombreux cours d'eaux tels que :
 - L'Aix ; L'Isable ; Le Boën ; La Rennerie ; Le Noyer ; Le Ban ; Le Font d'Aix ; Le Machabré ; Le Ruisseau d'Argent ; l'Onzon ; le Rioux ; La Goutte de Charavet ; La Goutte de Sac.
- Après plusieurs années sans intervention, de nombreux désordres ont été constatés sur les rivières du territoire.
- Un **contrat territorial** a été signé en **juillet 2018** avec les acteurs de l'eau. Ce contrat est un plan d'action sur **5 années** comprenant un accord de financement de la part de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne sur un taux moyen de 50%.
- La Communauté de Communes des **Vals d'Aix et Isable porte l'animation de ce contrat** pour l'ensemble des collectivités du bassin versant : **la Communauté de Communes du Pays d'Urfé, Loire Forez Agglomération, la Communauté de Communes de Forez-Est et Roannais Agglomération.**
- Pour mener à bien cette animation, la Communauté de Communes a constitué un service technique comprenant un **chargé de missions, un technicien de rivière et l'équipe de l'Atelier Chantier d'Insertion.**

Les espaces fragiles et leur valorisation

Des sites Natura 2000 à forte valorisation

- La démarche **Natura 2000** favorise les pratiques vertueuses en terme de biodiversité (prairies faiblement fertilisées, entretien du bocage, ...), dont les activités humaines (agricoles, forestières...) sont nécessaires pour leur maintien.
- Le territoire est concerné par **3 sites** :
 - FR8201765 - Milieux alluviaux et aquatiques de la Loire (Directive habitat)
 - FR8212026 - Gorges de la Loire aval (Directive oiseaux)
 - FR8212024 - Plaine du Forez (Directive oiseaux)

Les espaces fragiles et leur valorisation

Des sites Natura 2000 à forte valorisation

FR8201765 - Milieux alluviaux et aquatiques de la Loire (Directive habitat) (Communes du territoire concernées: Bully, Saint Georges de Baroille, Vezelin sur Loire)

- Ce site Natura 2000 FR8201765 « Milieux alluviaux et aquatiques de la Loire » intègre également plusieurs ENS (Espaces naturels sensibles) du Département de la Loire, situés sur le cours du fleuve Loire ou à proximité immédiate.
- La plaine alluviale de la Loire est relativement réduite en largeur, le fleuve présente une succession de méandres et de bras morts abritant des milieux humides intéressants.
- Les bordures du fleuve sont occupées par une mosaïque de milieux différents, dont la répartition est perpétuellement remaniée en fonction des déplacements du cours d'eau, et à cause de l'exploitation des gravières. Toutefois, l'impact de ces dernières n'est pas irréversible puisqu'elles ont permis l'installation et la recréation de milieux naturels annexes.

Les espaces fragiles et leur valorisation

Des sites Natura 2000 à forte valorisation

FR8212026 - Gorges de la Loire aval (Directive oiseaux) (Bully, Vezelin sur Loire)

- Le site des Gorges de la Loire aval a été inventorié au sein de la Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux ZICO RA09 " Plaine du Forez " (département de la Loire) pour la nidification d'espèces remarquables et plus particulièrement pour les rapaces.
- Les principaux habitats naturels favorables aux oiseaux sont : les milieux rocheux ; les boisements avec de grands arbres ; les landes ; les milieux agricoles favorables aux espèces prairiales et servant de zone de chasse pour tous les rapaces.
- L'intérêt du site au titre de la directive Oiseaux réside dans la présence d'une mosaïque de milieux permettant la nidification de plusieurs espèces remarquables d'un grand intérêt patrimonial. Les zones rocheuses des gorges accueillent en effet le Grand duc d'Europe, alors que les boisements sont favorables au Circaète Jean-le-Blanc, à la Bondrée apivore, au Milan noir et au Milan royal. Les boisements accueillent également d'autres espèces de rapaces comme l'Epervier d'Europe, la Buse variable et le Faucon crécerelle.
- Le site est aussi un lieu important pour les espèces des milieux agricoles. En effet, les zones en déprise avec des landes permettent la nidification des Busards Saint-Martin et cendré, ainsi que très probablement de l'Engoulevent d'Europe. Les secteurs de prairies avec quelques haies sont favorables à l'Oedicnème criard, l'Alouette lulu et la Pie-grièche écorcheur. Le Bihoreau gris utilise le site comme zone d'alimentation. Le Goéland leucopnée est désormais présent toute l'année en petits effectifs sur le site.

Les espaces fragiles et leur valorisation

Des sites Natura 2000 à forte valorisation

FR8212024 - Plaine du Forez (Saint Georges de Baroille, Saint Germain Laval)

Le site de la Plaine du Forez a été inventorié comme Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO RA 09) pour la nidification d'espèces remarquables, mais aussi comme site d'hivernage et halte migratoire, notamment pour les oiseaux d'eau.

Les principaux habitats naturels favorables aux oiseaux sont : Les étangs, notamment ceux comportant des secteurs de roselières et des zones de transition marécageuse ; les cours d'eau ; Les ripisylves au bord des cours d'eau et des plans d'eau ; Les prairies.

L'intérêt du site au titre de la directive Oiseaux réside dans la nidification de plusieurs espèces remarquables d'un grand intérêt patrimonial. De nombreuses espèces sont liées aux étangs comme le Bihoreau gris, le Busard des roseaux, le Crabier chevelu, la Guifette moustachue et le Héron pourpré.

Le site accueille une grande diversité de hérons avec 8 espèces sur les 9 présentes en France (Butor étoilé, Blongios nain, Bihoreau gris, Héron crabier, Héron cendré, Héron garde-bœuf, etc.).

Les étangs accueillent également 3 espèces de grèbes : Grèbe castagneux, Grèbe huppé et une belle population de Grèbes à cou noir.

La population de Guifette moustac est importante également mais connaît de fortes variations annuelles.

Les espaces fragiles et leur valorisation

Des sites Natura 2000 à forte valorisation

La Guifette noire est observée régulièrement en période de reproduction dans la plaine du Forez, sachant que les effectifs sont très fluctuants d'une année sur l'autre.

Le Goéland leucophée est désormais présent toute l'année en petits effectifs sur le site.

Le fleuve Loire et ses milieux alluviaux permettent la nidification en petit nombre d'espèces comme le Petit Gravelot et probablement le Chevalier guignette sur les îlots et les grèves.

Le Circaète-Jean-le-Blanc, le Busard St-Martin et le Busard cendré fréquentent régulièrement la plaine du Forez pour rechercher leurs proies, mais ne nichent pas sur le site. Les boisements et les bosquets présents sur le site sont propices aux rapaces comme l'Epervier d'Europe, la Buse variable et le Faucon crécerelle.

La Pie-grièche à tête rousse a fortement régressé en Rhône-Alpes depuis 30 ans (d'un facteur 7 en moyenne) et est devenu très rare dans la Loire. Certains estiment même qu'elle ne se reproduit plus dans ce département depuis 1989. Aucune observation récente ne permet de confirmer si la Pie-grièche à tête rousse niche encore dans la plaine du Forez.

Le site est également un lieu d'hivernage pour de nombreuses espèces migratrices d'oiseaux d'eau et plus particulièrement de canards que l'on peut observer en nombre important sur les étangs et sur les bords du fleuve Loire. Cet espace est aussi une halte migratoire pour des espèces comme la Grue cendrée ou le Balbuzard pêcheur. Le fleuve Loire constitue notamment un axe de migration privilégié. Les étangs et les zones humides accueillent au passage de nombreux petits échassiers comme les Bécassines, les Bécasseaux et les Chevaliers.

Les espaces fragiles et leur valorisation

Des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique

Le territoire est également le berceau de trois ZNIEFF de type 1 (Secteur de grand intérêt biologique ou écologique) et trois de type 2 (Grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes) :

- Z.N.I.E.F.F de type I n° 42070001 « Rivière de Boën »,
- Z.N.I.E.F.F de type I n° 42090046 « Etangs et prairies de Grange neuve »,
- Z.N.I.E.F.F de type I n° 42090054 «Rivières de l'Aix et de L'Isable »,
- Z.N.I.E.F.F de type II n° 4207 « Haut bassin versant du Boën, de l'Aix et de leurs affluents »,
- Z.N.I.E.F.F de type II n° 4208 « Monts du Forez »,
- Z.N.I.E.F.F de type II n° 4209 « Plaine du Forez ».

Les espaces fragiles et leur valorisation

Synthèse Environnement

Les forces :

- Une richesse écologique avec des espaces protégés.
- Une démarche débutée sur l'entretien des cours d'eaux.

Les axes à travailler :

- Conjuguer tourisme, loisirs et protection des espaces à enjeux environnementaux.

Les enjeux :

- Continuer la politique d'amélioration de la qualité des cours d'eaux.
- Valoriser la richesse écologique du territoire

Enjeux et orientations, Fiches Actions

Préambule aux Enjeux et orientations

Les orientations du CRTE s'inscrivent dans un contexte institutionnel en pleine évolution.

La communauté de communes de Vals d'Aix et Isable vient de voter favorablement à l'élaboration d'un SCOT à une nouvelle échelle fusionnant 3 SCOT actuels

Même si la compétence PLU intercommunal n'a pas été retenue, cette nouvelle démarche de SCOT permettra de renforcer la cohérence du développement sur le territoire communautaire et favorisera une réflexion sur la non-artificialisation des sols.

Concernant la mobilité, le territoire vient de signer une convention avec la région Auvergne Rhône Alpes pour renforcer l'attractivité de la ligne de transport actuelle pour les actifs.

Deux mesures ont été retenues : Le maintien du cadencement de la ligne hors période scolaire et la création d'un arrêt devant la zone d'activité des Grandes Terres.

Enfin, soucieuse du grand cycle de l'eau, la communauté de communes a déjà pris la compétence eau potable et mené des études sur l'assainissement en vue d'une prise de compétence au 1er janvier 2026 au plus tard au regard de la législation.

La communauté de communes a délibéré pour s'inscrire dans la démarche du programme départemental de l'habitat dans un contexte de plus forte attractivité du territoire. Par ailleurs, un programme d'intérêt général propose des aides de logements et de mettre aux normes l'accessibilité au logement.

Ces démarches visent à réduire la vacance de l'habitat et privilégier la réhabilitation et le renforcement des bourgs par rapport à de nouvelles constructions.

Enjeux et orientations

Le document de diagnostic a permis de constater un certain nombre d'enjeux au niveau du territoire. Ces enjeux sont à l'origine de projets envisagés afin d'atteindre des objectifs relatifs à la transition écologique, à la cohésion sociale et en faveur d'une économie soutenable.

L'analyse démographique a mis en avant la nécessité d'accompagner le développement et les évolutions socioéconomiques du territoire afin de conserver et développer la population. Dans cette vision, de nombreux projets ont été retenus afin de dynamiser l'habitat et d'accroître le niveau d'équipement et d'aménagement urbain.

Sur le plan économique, un renforcement des zones d'activités et un soutien à l'agriculture apparaissent comme nécessaires. Le travail actuel pour limiter l'inondabilité des terres agricoles et le projet de restitution à l'agriculture d'un ancien espace industriel permettront de soutenir l'agriculture. Par ailleurs, la création d'un espace de coworking et l'aménagement de zones d'activités permettront de développer l'attractivité et de limiter les déplacements domicile/travail.

Au niveau touristique, le diagnostic révèle la nécessité d'un renforcement de la valorisation des points forts du territoire. Dans cette vision, un aménagement des circuits touristiques ainsi que la création d'aires de Camping-Car permettront de mieux valoriser la richesse touristique du territoire.

L'analyse de l'offre de service a mis en avant la nécessité du maintien du service au public ainsi que le maintien en état des équipements culturels et sportifs.

L'installation d'un City stade, la réfection du stade de football, l'aménagement de deux bases de loisirs à Aix et la création d'un parcours de santé permettront de renforcer la qualité des équipements sportifs et de loisirs.

De même, la création d'une boîte à lire et la rénovation de l'église (Saint Martin La Sauveté) permettront également de renforcer la vie locale des habitants. Enfin, la création d'une micro crèche répondra à un besoin exprimé par la population.

D'autre part, le besoin de soutenir l'offre de santé est également apparu comme un enjeu important à l'échelle du territoire. Le projet d'installation d'un dentiste est un moyen de répondre à cet enjeu

Le diagnostic mené sur l'habitat a démontré la nécessité de répondre à des enjeux importants tels que le vieillissement de la population et de la nécessité de créer de l'habitat collectif moins consommateur d'espace. Les projets de création et extensions de lotissements dont des maisons seniors et la rénovation de bâtiments publics en logements permettront par conséquent de densifier l'offre de logements tout en incluant le public modeste (multigénérationnel et social) et en accueillant de nouvelles populations.

La politique d'habitat envisagée sera mise en œuvre à travers le contrat « Petites villes de demain »

En parallèle, l'accompagnement de l'économie de l'énergie dans les bâtiments publics et la production d'énergie photovoltaïque apparaît également comme un enjeu du territoire. Cet enjeu est pris en compte à travers les projets d'installation des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics et de nombreuses rénovations énergétiques.

Enjeux et orientations

Sur le plan de la mobilité, un accompagnement du covoiturage et de la politique régionale en termes de transport s'avère nécessaire. Dans ce sens, les projets de sécurisation des bourgs, d'abribus, de réfection de voiries et de chicanes permettront la réduction de la consommation liée au transport. Par ailleurs, l'achat de véhicules électriques pour les services de la CCVAI ainsi que la mise en place de bornes permettront d'accompagner la réduction de consommation liée aux transports.

L'analyse des espaces sensibles d'un point de vue environnemental a mis en avant la nécessité de la protection des espaces à enjeux environnementaux, et cela notamment par la valorisation de la richesse écologique du territoire ainsi que le maintien de la politique d'amélioration de la qualité des cours d'eaux.

Ainsi, les projets de rénovation de l'assainissement collectif, de création de station d'épuration et l'augmentation de la capacité de traitement sont autant de moyens de répondre à cette nécessité.

Enjeux et orientations

Le document de diagnostic met en avant de nombreux enjeux et permet de mettre en évidence les grandes orientations du territoire, à savoir :

I) Transition écologique :

- 1) Réduction de CO2
 - 1) Production d'énergie renouvelable
 - 2) Mobilité, modes doux
 - 3) Economie d'Énergie des bâtiments
- 2) Protection de l'environnement
 - 1) Cycle de l'eau
 - 2) Protection de la flore

II) Cohésion sociale :

- 1) Renforcer la qualité de vie pour les habitants
 - 1) Equipements sportifs et loisirs
 - 2) Equipements culturels et culturels
 - 3) Aménagement urbain
 - 4) Equipement de cohésion sociale
- 2) Renforcer les dynamiques de cœur de village
 - 1) Densification cœur de bourg et aménagement locatif
 - 2) Offre de logement pour public fragile
 - 3) Maintien du service public par l'accueil de nouvelles populations

III) Economie soutenable

- 1) Renforcement du commerce
- 2) Renforcement du tourisme
- 3) Renforcement du secteur agricole

Ces différentes orientations sont ainsi génératrices d'actions/projets de la part des communes et de l'intercommunalité qui sont mises en avant dans des fiches actions

Plan d'action envisagé

		Commune		Actions	Maitrise d'ouvrage	Montant initial		
Transition écologique	Réduction CO2	Production d'énergie renouvelable	Saint Martin la Sauvete	Installation de panneaux photovoltaïque sur les bâtiments publics	1	Commune de Saint Martin la Sauvete	100000	
			Bully	Panneaux photovoltaïques salle de fête	2	Commune de Bully	25000	
			CCVAI	Désamiantage et production de panneaux photovoltaïques salle des sports	3	CCVAI	200000	
			SIEL	Développement des ENR, photovoltaïque	28	SIEL	450000	
				St Julien d'Oddes	Pose de panneaux photovoltaïques sur l'ancienne cure	4	Commune de St Julien d'Oddes	40 000,00
		économie d'énergie des bâtiments	Saint Martin la Sauvete	Raccordement de la salle de récré au réseau de chaleur de la chaufferie bois, amélioration de l'électricité, rafraichis	5	Commune de Saint Martin la Sauvete	40000	
			Pommiers	Isolation salle des fêtes	6	Commune de Pommiers	100000	
			Pommiers	Réfection mairie, portes et fenêtres	7	Commune de Pommiers	70000	
			Pommiers	Pompe à chaleur école	9	Commune de Pommiers	95000	
			St Georges de Baroille	Local cantonnier, panneaux photovoltaïques et cuve	10	Commune de St Georges de Baroille	100000	
			Nollioux	Isolation salle des fêtes	11	commune de Nollioux	15 240,00	
			Nollioux	Eclairage Led	12	commune de Nollioux	20000	
			Nollioux	Isolation et chauffage des vestiaires foot	13	commune de Nollioux	30000	
			CCVAI	Skydome sur bâtiment ZA	14	CCVAI	30000	
			Souternon	Rénovation énergétique du bâtiment scolaire	15	Commune de Souternon	50 000,00	
			Saint Germain Laval	réfection bâtiments et isolation Ancienne gare et tour médiévale	16	Commune de Saint Germain Laval	240 000,00	
			Saint Germain Laval	Aménagement de l'hôtel de Ville	17	Commune de Saint Germain Laval	600 000,00	
			SIEL	Modernisation éclairage public	27	SIEL	928 000,00	
	Saint Martin la Sauvete		Rénovation de la bibliothèque, branchement du chauffage au réseau de chaleur, rénovation des sols...	18	Commune de Saint Martin la Sauvete	80 000,00		
	mobilité, modes doux	St Georges de Baroille	Modes doux	19	Commune de St Georges de Baroille	110 000,00		
		Bully	Modes doux	20	Commune de Bully	20 000,00		
SIEL		bornes recharges véhicules électriques	29	SIEL	230 000,00			
CCVAI		véhicule et bornes électriques	21	CCVAI	50 000,00			
protection de l'environnement	Cycle de l'eau	Saint Martin la Sauvete	Diagnostic et schéma directeur des réseaux de la commune, Réfection de lagunes	22	Commune de Saint Martin la Sauvete	1 240 000,00		
		Souternon	Rénovation de l'assainissement collectif, Création d'une station d'épuration	23	Commune de Souternon	700 000,00		
		Bully	mise en place séparatif	24	Commune de Bully	54 000,00		
		Vézelin-sur-Loire	Mise aux normes assainissement, augmentation capacité de traitement, réfection de tronçons du réseau d'assainiss	25	Commune de Vézelin-sur-Loire	350 000,00		
	Pommiers	Aménagement paysager du bord de l'Aix	26	Commune de Pommiers	100000			
Cohésion sociale	Renforcer la qualité de vie pour les habitants	Equipements sportifs et loisirs	CCVAI	Aménagement d'une base de loisirs à Aix	1	CCVAI	50 000,00	
			Saint Martin la Sauvete	Installation d'un city stade et aménagement des abords	2	Commune de Saint Martin la Sauvete	100 000,00	
			CCVAI	Réhabilitation salle de sport	3	CCVAI	500 000,00	
			CCVAI	Création d'un parcours santé	4	CCVAI	60 000,00	
			Vézelin sur Loire	Création tyrolienne sur le site du Pet d'Ane	5	Commune de Vézelin sur Loire	300 000,00	
		Saint Germain Laval	création d'un parcours de santé, culture biologique, sentier botanique	6	Commune de Saint Germain Laval	200 000,00		
		Vézelin-sur-Loire	Réfection stade de foot, arrosage intégré avec alimentation souterraine	7	Commune de Vézelin-sur-Loire	50 000,00		
		Equipements culturels et cultuels	Saint Martin la Sauvete	Réfection de la toiture de la flèche et sacristie, Aménagement accès sous-sol, escaliers..	8	Commune de Saint Martin la Sauvete	84 946,00	
			Pommiers	Réfection toiture sacristie	9	Commune de Pommiers	60 000,00	
			Vézelin sur Loire	Aménagement bâtiment emblématique de St Paul	10	Commune de Vézelin sur Loire	1 001 500,00	
			St Georges de Baroille	Réfection toiture église	30	Commune de St Georges de Baroille	40 000,00	
			Souternon	Création d'une boîte à lire, Rénovation de la bascule et aménagement de l'espace	11	Commune de Souternon	10 000,00	
			Saint Germain Laval	Création Maison des Associations	12	Commune de Saint Germain Laval	180 000,00	
		équipements de cohésion sociale	Pommiers	Matériel Cuisine Salle des fêtes	13	Communes de Pommiers	25 000,00	
			Saint Martin la Sauvete	Installation WC handicapés en centre Bourg	14	Commune de Saint Martin la Sauvete	30 000,00	
	CCVAI		Création d'une micro crèche	15	CCVAI	300 000,00		
	Aménagement urbain		St Julien d'Oddes	Mise en sécurité de la traversée du bourg, Passages surélevés, chicanes, Zone 30 devant l'école	16	Commune de St Julien d'Oddes	150 000,00	
			Vézelin-sur-Loire	Sécurisation Bourg St Paul, Gestion des flux mode doux	17	Commune de Vézelin-sur-Loire	200 000,00	
		Saint Martin la Sauvete	Réfection voiries centre bourg, voirie communale et trottoir	18	Commune de Saint Martin la Sauvete	1 533 000,00		
		Pommiers	Matériel Espaces Verts	19	Commune de Pommiers	75 000,00		
		Bully	Aménagement du centre bourg	20	Commune de Bully	95 200,00		
Economie soutenable	Renforcement du commerce	Nollioux	Aménagement Place du Tilleul	21	Commune de Nollioux	28 220,00		
		Saint Germain Laval	Garantie la sécurité et le confort des usagers en améliorant la circulation	22	Commune de Saint Germain Laval	300 000,00		
		Saint Germain Laval	Aménagement du Centre Bourg - Programme "Petites Villes de Demain"	23	Commune de Saint Germain Laval	2 500 000,00		
		Vézelin-sur-Loire	PLU, Mise à niveau des communes historiques, étude d'impact	24	Commune de Vézelin-sur-Loire	40 000,00		
		Souternon	Rénovation d'un bâtiment communal, offrir des logements à la location et aménagement de l'espace extérieur	26	Commune de Souternon	450 000,00		
		Grézolles	Réhabilitation d'un espace existant dégradant le centre-bourg, Aménagement d'une tour, espace convivial, logement	27	Commune de Grézolles	500 000,00		
		Offre de logements pour public fragile	St Julien d'Oddes	Création de maison sénior avec panneaux photovoltaïques	28	St Julien d'Oddes	450 000,00	
			St Georges de Baroille	Création d'un lotissement de 8 à 10 maisons dont 50% pour personnes âgées	29	Commune de St Georges de Baroille	800 000,00	
			St Julien d'Oddes	Extension du lotissement de 4 lots	31	Commune de St Julien d'Oddes	120 000,00	
		Economie soutenable	Renforcement du commerce	Grézolles	Création d'un commerce multiservices	1	Commune de Grézolles	500 000,00
Nollioux	Distributeur de pain			2	Commune de Nollioux	20 000,00		
Saint Martin la Sauvete	Installation d'un commerce au rez de chaussée et sur les 2 niveaux supplémentaires 2 logements, Bâtiment en centr			4	Commune de Saint Martin la Sauvete	700 000,00		
CCVAI	Espace de coworking			5	CCVAI	260 577,00		
Saint Martin la Sauvete	Installation d'un dentiste dans un bâtiment de la commune			6	Commune de Saint Martin la Sauvete	200 000,00		
Aménagement de la zone d'activité	CCVAI		Aménagement de la zone d'activité	7	CCVAI	700 000,00		
Renforcement du tourisme	Circuits touristiques		Saint Martin la Sauvete	Définition et aménagement des lieux touristiques	8	Commune de Saint Martin la Sauvete	15 000,00	
	piscine camping		Saint Germain Laval	Création Piscine camping municipal	9	Commune de Saint Germain Laval	87 000,00	
	Aire de camping		Saint Martin la Sauvete	Installation aire de camping car à Belvedere	10	Commune de Saint Martin la Sauvete	15 000,00	
Renforcement du secteur agricole	Développement des surfaces agricoles		Saint Martin la Sauvete	Remise de parcelles en terre cultivable après désamiantage du site	3	Commune de Saint Martin la Sauvete	80 000,00	



kpmg.fr



Cette proposition a été réalisée par KPMG Expertise et Conseil, société par actions simplifiée d'expertise comptable, inscrite à l'Ordre des experts comptables de Paris Ile de France, au capital social de 200 000 euros. 429 012 230 RCS Nanterre. Siège social : Tour Eqho - 2 avenue Gambetta - 92066 Paris La Défense Cedex. KPMG Expertise et Conseil est membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative (« KPMG International »), une entité de droit suisse. Les informations contenues dans ce document sont valables à sa date de publication. Nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Cette proposition est soumise au respect des négociations, des accords et contrats signés. KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

			Commune	Actions	Indicateur proposé
Transition écologique	Réduction CO2	Production d'énergie renouvelable	Saint Martin la Sauvette	Installation de panneaux photovoltaïque sur les bâtiments publics	Analyse comparative de la consommation d'énergie du bâtiment (avant,après)
			Bully	Panneaux photovoltaïques salle de fête	analyse de l'économie d'énergie
			CCVAI	Désamiantage et production de panneaux photovoltaïques salle des sports	Taux de remplissage de la structure
			St Julien d'Oddes	Pose de panneaux photovoltaïques sur l'ancienne cure	Production d'électricité verte
		Energie des bâtiments et CPE	Saint Martin la Sauvette	Raccordement de la salle de récré au réseau de chaleur de la chaufferie bois, amélioration de l'électricité, rafraîchissement peinture	Analyse comparative de la consommation d'énergie du bâtiment (avant,après)
			Pommiers	Isolation salle des fêtes	changement climatique, économie d'énergie, impact sociétal
			Pommiers	Réfection mairie, portes et fenêtres	changement climatique, économie d'énergie, impact sociétal
			Pommiers	Matériel Cuisine Salle des fêtes	changement climatique, économie d'énergie, impact sociétal
			Pommiers	Pompe à chaleur école	changement climatique, économie d'énergie, impact sociétal
			St Georges de Baraille	Local cantonnier, panneaux photovoltaïques et cuve	Comparaisons des notes d'électricité et de la quantité d'eau consommée pour l'arrosage.
			Nolieux	Isolation salle des fêtes	Comparaison consommation du bâtiment avant/ après
			Nolieux	Eclairage Led	Comparaison consommation avant/ après
			Nolieux	Isolation et chauffage des vestiaires foot	Comparaison consommation avant/ après
			CCVAI	Skydome sur bâtiment ZA	Plus de fuite et d'amiante
			Souternon	Rénovation énergétique du bâtiment scolaire	Consommation d'énergie
		Moindre consommation énergétique, modes doux	Saint Martin la Sauvette	Rénovation de la bibliothèque, branchement du chauffage au réseau de chaleur , rénovation des sols...	Analyse comparative de la consommation d'énergie du bâtiment (avant,après)
			St Georges de Baraille	Modes doux	Comptage du nombre de véhicules aux heures scolaires notamment.
			Bully	Modes doux	Comptage du nombre de véhicules avant après
			CCVAI	véhicule et bornes électriques	remplacement d'un véhicule polluant
			CCVAI	Espace de coworking	Attractivité au regard de l'utilisation et économie d'énergie
	protection de l'environnement	Cycle de l'eau	Saint Martin la Sauvette	Diagnostic et schéma directeur des réseaux de la commune , Réfection de lagunes	Analyse comparative de la consommation d'énergie du bâtiment (avant,après)
			Souternon	Rénovation de l'assainissement collectif , Création d'une station d'épuration	Qualité des effluents rejetés
			Bully	Remplacement des revêtements routiers	Gestion des eaux de pluie
			Vézelin-sur-Loire	Mise aux normes assainissement, augmentation capacité de traitement, réfection de tronçons du réseau d'assainissement	Lutte contre les pollutions, protection des espaces naturels, prévention des risques naturels
		protection flore	Pommiers	Aménagement paysager du bord de l'Aix	changement climatique, économie d'énergie, impact sociétal
Cohésion sociale	Renforcer la qualité de vie pour les habitants	Equipements sportifs et loisirs	Grézolles	Aménagement d'une base de loisirs à Aix	Analyse comparative de la consommation d'énergie du bâtiment (avant,après)
			Saint Martin la Sauvette	Installation d'un city stade et aménagement des abords	Analyse comparative de la consommation d'énergie du bâtiment (avant,après)
			CCVAI	Réhabilitation salle de sport	Comparaison avant/après. coût de chauffage et attractivité
			CCVAI	Création d'un parcours santé sur la commune de Grézolles	Utilisation du bien par les centres aérés et administrés
			Vézelin-sur-Loire	Réfection stade de foot , arrosage intégré avec alimentation souterraine	Impact sociétal , Economie circulaire
		Equipements culturels et cultuels	Saint Martin la Sauvette	Réfection de la toiture de la flèche et sacristie , Aménagement accès sous-sol , escaliers...	Analyse comparative de la consommation d'énergie du bâtiment (avant,après)
			Pommiers	Réfection toiture sacristie	préservation du patrimoine
			Souternon	Création d'une boîte à lire, Rénovation de la bascule et aménagement de l'espace	Analyse comparative de la consommation d'énergie du bâtiment (avant,après)
		Equipement social	CCVAI	Création d'une micro crèche	taux de remplissage de la structure
		Aménagement urbain	St Julien d'Oddes	Mise en sécurité de la traversée du bourg , Passages surélevés, chicanes , Zone 30 devant l'école	Analyse comparative de la production des gaz à effet de serre par la réduction de la vitesse
			Vézelin-sur-Loire	Sécurisation Bourg St Paul, Gestion des flux mode doux	Lutte contre le changement climatique, Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels, économie circulaire, déchet, impact sociétal
			Saint Martin la Sauvette	Réfection voiries centre bourg, voirie communale et trottoir	Analyse comparative de la consommation d'énergie du bâtiment (avant,après)
			Saint Martin la Sauvette	Installation WC handicapés en centre Bourg	Analyse comparative de la consommation d'énergie du bâtiment (avant,après)
			Pommiers	Matériel Espaces Verts	changement climatique, économie d'énergie, impact sociétal
			Bully	Aménagement du centre bourg	gestion de la circulation des véhicules
			Nolieux	Aménagement Place du Tillicul	analyse de la mobilité avant/ après
			Vézelin-sur-Loire	PLU, Mise à niveau des communes historiques, étude d'impact	Impact sociétal , Economie circulaire
		Densification de logement	Souternon	Réhabilitation de l'ancienne Mairie et mise à disposition de logements décents et fonctionnels	Analyse comparative de la consommation d'énergie du bâtiment (avant,après)
			Souternon	Rénovation d'un bâtiment communal, offrir des logements à la location et aménagement de l'espace extérieur	Critères de consommation sur un bât à faible consommation
			Grézolles	Réhabilitation d'un espace existant dégradant le centre-bourg , Aménagement d'une tour, espace convivial , logements accessibles PMR	Analyse comptable et qualitative de l'utilisation par les habitants et touristes , Fréquentation « libre », Comptage des mises à disposition eau et électricité, Pleine occupation des appartements
	Renforcer les dynamiques de cœur	Offre de logements pour public fragile	St Julien d'Oddes	Création de maison sénior avec panneaux photovoltaïques	Personnes seules en perte d'autonomie, renforcement du lien relationnel pour rompre la solitude
			St Georges de Baraille	Création d'un lotissement de 8 à 10 maisons	L'action aura des conséquences positives en matière de cohésion sociale, d'attractivité et de bien-être sur le territoire
		Maintien du service public par l'accueil de nouvelles populations	Grézolles	Acquisition et aménagement fonciers	Analyse comparative de la consommation d'énergie du bâtiment (avant,après)
			St Julien d'Oddes	Extension du lotissement de 4 lots	Suivi démographique
Economie soutenable	Renforcement du commerce	Renforcement de commerce et services de proximité	Grézolles	Création d'un commerce multiservices	Fréquentation
			Nolieux	Distributeur de pain	Fréquentation
		Grézolles	Création d'un bâtiment multi-services fonctionnel , Réhabilitation et/ou reconstruction partielle	Analyse comparative de la consommation d'énergie du bâtiment (avant,après)	
		Saint Martin la Sauvette	Installation d'un commerce au rez de chaussée et sur les 2 niveaux supplémentaires 2 logements , Bâtiment en centre bourg	Analyse comparative de la consommation d'énergie du bâtiment (avant,après)	
		Aménagement de la zone d'activité	CCVAI	Installation d'un dentiste clé en mains dans un bâtiment de la commune	Analyse comparative de la consommation d'énergie du bâtiment (avant,après)
				Aménagement de la zone d'activité	Nombre de nouvelles entreprises installées
	Renforcement du tourisme	Circuits touristiques	Saint Martin la Sauvette	Définition et aménagement des lieux touristiques	Analyse comparative de la consommation d'énergie du bâtiment (avant,après)
		Aire de camping	Saint Martin la Sauvette	Installation aire de camping car à Belvedere	Analyse comparative de la consommation d'énergie du bâtiment (avant,après)
Renforcement du secteur agricole	Développement des surfaces agricoles	Saint Martin la Sauvette	Remise de parcelles en terre cultivable après désamiantage du site	Analyse comparative de la consommation d'énergie du bâtiment (avant,après)	